



Un policier de Waterloo et un employé de la morgue Ledoux sortent le cadavre de la jeune femme, afin de le hisser à bord du fourgon de la morgue. L'agent-motard Pierre Breton, de la Sûreté municipale de Waterloo, qui montait la garde pour empêcher les curieux de s'approcher, assiste à cette scène. (Autres photos en page 5)

Drame à Waterloo

Il abat sa compagne puis retourne l'arme contre lui

WATERLOO — Un célibataire de 47 ans a abattu une jeune femme d'un coup de feu, puis a tourné l'arme meurtrière contre lui-même pour s'enlever la vie, lors d'un drame qui s'est produit, peu avant 11 heures, hier, dans une maison de Waterloo.

C'est la conclusion qu'a tirée la police pour expliquer la mort violente de Mlle Lorraine Viens, 32 ans, du 5251, rue Foster, et celle de M. Lucien Fortin, dont les cadavres ensanglantés ont été découverts dans une chambre du domicile de ce dernier, au 21, rue Dalton à Waterloo.

A la lumière de l'enquête menée par la Sûreté municipale de Waterloo et par l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, une querelle à la suite d'une beuverie pourrait être à l'origine de ce drame. L'enquête policière a permis d'établir que Mlle Viens et M. Fortin, deux célibataires, se fréquentaient occasionnellement.

A bout portant

Pour les deux victimes, dont les corps ont été dé-

couverts peu après 11 heures, la mort fut instantanée, chacune ayant été atteinte d'une balle de calibre 303, tirée dans la bouche.

Pour le coroner Moise Katz, qui fut mandé sur les lieux et qui a constaté le décès, les projectiles ayant tué les deux victimes furent tirés à bout portant.

Selon les constatations de la police, Mlle Viens a été abattue dans un lit, alors qu'elle dormait vraisemblablement. C'est d'ailleurs allongé que son cadavre a été découvert.

Quant au corps du célibataire de 47 ans, il gisait par terre, à proximité de la porte de la garde-robe, dans la même chambre. L'arme meurtrière se trouvait alors à ses côtés quand la police est arrivée sur la scène du drame.

Reconstitution

La police a pu reconstituer l'emploi du temps des deux victimes au cours des 40 heures ayant précédé la tragédie. Mlle Viens a quitté son domicile du 5251, rue Foster lundi après-midi. Toé indique qu'elle a passé le reste du temps dans le logis de quatre pièces de M. Fortin, y ayant d'ailleurs été aperçue par une fenêtre, mardi, en fin d'après-midi.

La police estime également que l'autre victime a séjourné au même endroit pendant tout le séjour de la jeune femme dans la maison de la rue Dalton. La veille du drame, Lucien Fortin s'était rendu à l'épicerie pour y acheter deux caisses de bière et quelques paquets de cigarettes.

C'est la dernière fois qu'il a été vu, avant que son frère, M. Ernest Fortin, se rende au 21, rue Dalton, hier avant-midi et y découvre son cadavre. Par la suite il se rendit au bureau de la police de Waterloo pour faire part de sa macabre découverte, mais celle-ci, dans l'intervalle, avait été alertée par téléphone par une autre personne, qui avait eu vent de l'affaire. Coïncidence étrange.

Lucien Fortin devait se rendre au CHU, hier avant-midi afin d'y être admis dans l'éventualité de subir une intervention chirurgicale pour des malaises au foie. Selon les policiers, cette idée ne lui souriait guère, éprouvant certaines craintes de passer sous le bistouri. La veille, il en aurait d'ailleurs fait part à sa mère, qui habite au foyer Val-Joli.

Si jusqu'à maintenant, la police retient principalement l'hypothèse d'une querelle à la suite d'une beuverie, elle n'écarte pas encore celle d'un geste de désespoir de la part du célibataire de 47 ans, geste qui aurait pu être provoqué par cette crainte qu'il entretenait d'une intervention chirurgicale.

Autopsie

Les corps des victimes ont été transportés à l'Institut médico-légal, à Montréal, où une autopsie doit être pratiquée aujourd'hui. Par ailleurs, des expertises en balistique doivent être effectuées par l'arme de puissance calibre, qui a servi à abattre les victimes.



Le coroner Moise Katz quitte la maison du 21, rue Dalton, après qu'il eut constaté la mort de Lorraine Viens et de Lucien Fortin. Le chef Albert Stringer de la police de Waterloo, à l'arrière plan, l'accompagne à sa sortie de la maison, dont l'entrée est toujours gardée par un policier.

(Photo Jeannot Petit)

Le secteur métallurgique fléchit et Simonds doit faire d'autres mises à pied

par François BERGER

GRANBY — Une dégringolade ultrarapide de son marché oblige la compagnie granbyenne Simonds Cutting Tools Ltd (Simonds Saw) à effectuer, cette semaine, une troisième mise à pied d'importance, depuis le début de 1975.

Simonds, qui fabrique des scies et couteaux mécaniques pour l'industrie forestière et la coupe industrielle du métal, a déjà mis à pied une vingtaine d'employés, au début de l'année. La conjoncture économique s'affirmant de plus en plus à la baisse par la suite, la compagnie a congédié 24 autres travailleurs, au début d'avril, et elle procède à la mise à pied de 40 personnes maintenant.

Lors de la première mise à pied, les dirigeants de l'usine du 80, rue Simonds sud, espéraient une reprise qui aurait permis de continuer les opérations sans faire aucune autre diminution de personnel.

"Depuis janvier, nous avons retardé le plus longtemps possible l'éventualité d'autres congédiements, mais la descente subite et prononcée de nos marchés, depuis quelque deux mois, ne nous laissait plus le choix", nous a déclaré M. Warren J. Tapley, gérant local.

A la fin de 1974, l'industrie forestière, qui accapare la plus grande partie de la production de Simonds, avait fléchi de 40%. La baisse dans ce secteur, notamment en Colombie-Britannique, est maintenant de l'ordre de 75%.

"Et ça descend encore", notent les dirigeants de Simonds.

D'autre part, l'entreprise commence à ressentir les effets de la baisse parmi les producteurs et fournisseurs de produits métallurgiques destinés à l'industrie manufacturière. Ces producteurs et fournisseurs sont des clients de Simonds, qui leur vend les scies servant à la coupe du métal.

La baisse des activités dans le secteur du métal est d'environ 25%. Le ralentissement de l'industrie de l'automobile, en 1974, contribue pour une large part à cette situation, qui ira en s'aggravant au cours

des prochains mois, selon les dirigeants de Simonds.

La compagnie granbyenne emploie actuellement quelque 235 personnes (320 avant les licenciements). Les mises à pied successives depuis le début de l'année auront significativement réduit d'un peu plus de 80 travailleurs, pour une baisse de production de 25%.

Exportation

Alors qu'elle contrôle 80% du marché domestique des scies et couteaux forestiers et 35% de celui des outils destinés à la coupe du métal au Canada, Simonds Ltd, filiale de Wallace-Murray Corp., de New York, pekt compter sur un marché à l'exportation qui n'est pas aux prises, de façon aiguë, avec les affres de la récession.

Il semble que ce marché, représentant entre 10% et 20% des activités commerciales de Simonds, aide l'entreprise granbyenne à maintenir son rythme de production.

Tourné presque exclusivement du côté de l'industrie forestière, l'effort à l'exportation de Simonds Ltd est dirigé vers le Brésil, l'Afrique, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les îles Fiji.

Reprise?

Outre ce point clair au tableau de la situation chez Simonds, les dirigeants de l'entreprise croient que le secteur du métal, entre autres, devrait continuer à fléchir et que cela pourrait signifier de nouvelles mises à pied à l'usine granbyenne.

Selon M. Tapley, une reprise ne devrait se faire sentir qu'au cours du quatrième trimestre de 1975. Il ajoute: "Nous espérons que tout revienne à la normale dès le début de 1976."

NDLR: En attendant, la plupart des autres industriels de Granby oeuvrant dans le secteur de l'acier demeurent dans la même expectative que les gens de Simonds devant l'évolution de la situation, loin d'être rose... Ceci fait l'objet d'un reportage en page 6.

Le gouvernement invoque le sub judice pour ne pas se prononcer sur Saindon

QUEBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa invoque le "sub judice" pour éviter de se prononcer sur la motion péquisiste qui demande la révocation du président de la commission de la fonction publique, M. Yvon Saindon.

La motion, soumise par le député Robert Burns, a été débattue une heure et demie mercredi à l'Assemblée nationale avant que le porte-parole du gouvernement, le ministre Jean Bienvenue, n'intervienne pour expliquer que la motion est irrévocable, selon lui.

Le débat a d'ailleurs été ajourné là-dessus et on décidera du sort de la motion à l'occasion de la prochaine séance consacrée à l'Opposition, mercredi prochain.

Le ministre de l'Immigration a soutenu que le gouvernement serait mal venu de prendre position avant même une publication du rapport de la commission Cliche, qui a laissé planer des doutes sur l'intégrité de M. Saindon.

"Cela pourrait théoriquement influencer, impressionner la commission Cliche, qui est actuellement à rédiger son rapport d'enquête", a déclaré M. Bienvenue.

Le député Burns a toutefois observé qu'il avait pris soin de s'assurer de la recevabilité de sa motion auprès du président de la Chambre, M. Jean-Noël Lavoie, dont le fauteuil

était occupé par le vice-président, M. Harry Blank, au moment du débat.

Son collègue, Lucien Lesard, de Saguenay, a lancé au ministre Bienvenue qu'il avait mis du temps pour penser à cela. "J'ai un petit cerveau", a interjeté le ministre.

Avant son intervention, le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, a pris la défense de M. Saindon et il a affirmé sur un ton furieux qu'il n'appartient pas à la Chambre, mais au gouvernement uniquement, de s'occuper de révocation, affectation ou mutation d'un fonctionnaire quelconque.

Léonidas Burns avait engagé le débat à la façon d'un procureur qui appuie solidement sa cause sur des éléments de preuve qu'il puise ici et là, malgré le caractère "inusité et humain"

nement pénible de sa motion.

"Voyage"

Cette motion n'aurait pas été nécessaire, dit-il, si M. Saindon avait démissionné de son propre chef ou si le gouvernement avait pris l'initiative de demander lui-même au lieutenant-gouverneur sa révocation.

Ainsi, il a longuement tracé les étapes du "voyage" de M. Saindon dans la fonction publique, en citant deux autres cas d'ingérence politique, le cas Joly et l'aveu du ministre Claude Simard, l'an passé, concernant la vérification de l'allégeance politique de certains fonctionnaires promus dans la fonction publique.

Selon le long plaidoyer de M. Burns, basé sur plusieurs témoignages devant

la commission Cliche, dont celui de M. Saindon, il semblerait que M. Saindon a été nommé président de la commission de la fonction publique, après avoir cédé aux pressions du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, et à celles de Michel Guay, collaborateur de l'ex-conseiller Paul Desrochers.

Nomination

A titre de directeur de recrutement et de sélection, M. Saindon aurait largement contribué à la nomination de M. Yvon Bergeron comme coordonnateur de la main-d'oeuvre à la Baie James.

M. Burns a souligné que M. Bergeron était inadmissible à occuper cette fonction qui constituait, en l'occurrence, "la plaque tournante du patronage sur les chantiers de la Baie James".

le sourire matinal

Une personne bilingue devient excessivement dangereuse parce qu'elle a deux langues.



La météo

Cantons de l'Est: plutôt nuageux. Maximum, 12 à 14. Vendredi, peu de changements.

La Voix de l'Est

VOL. 39 — NO 258

GRANBY, JEUDI 17 AVRIL 1975

20 CENTS

Ce soir, à Québec

Garneau s'apprête à présenter un budget de relance économique

QUEBEC (PC) — La relance économique sera l'une des principales préoccupations contenues dans le budget du Québec pour l'exercice financier 1975-76 présenté, ce soir, à l'Assemblée nationale, par le ministre des Finances, M. Raymond Garneau.

D'ailleurs, cette indication a été donnée par le premier ministre, M. Robert Bourassa, alors qu'il participait, les 9 et 10 avril, à la conférence des premiers ministres sur l'énergie, à Ottawa.

Comme ce budget sera expansionniste, même au risque d'accroître l'inflation, on peut déjà prévoir un déficit d'opération sans précédent entre les recettes et les dépenses.

Et comme ce sera sûrement le dernier budget présenté par M. Raymond Garneau, il n'y aura pas d'augmentation de taxes, sinon celle provenant automatiquement de la hausse du coût de la vie.

De plus, comme l'a déclaré M. Bourassa, les crédits de \$8,2 milliards, présentés il y a deux semaines, indiquent la double préoccupation du gouvernement de fournir aux Québécois les services essentiels et de relancer l'économie.

Jusqu'à maintenant, l'administration de M. Robert Bourassa a présenté cinq budgets consécutifs sans "augmentation de taxes", selon les propos tenus par les administrateurs provinciaux.

Mais comme plusieurs analystes l'ont signalé, même si M. Bourassa n'est pas de leur avis, le gouvernement du Québec n'a plus besoin d'annoncer des augmentations, car elles sont automatiques avec la vague inflationniste.

M. Bourassa a toujours refusé de suivre la ligne tracée par le fédéral qui indexe maintenant les impôts à l'augmentation du coût de la vie. Cette formule en est à sa deuxième année d'application.

Pour sa part, M. Bourassa justifie son refus d'embourser dans une telle formule, puisqu'elle aurait essentiellement pour effet, selon lui, de favoriser la classe privilégiée au détriment des petits salariés.

"Nous ne sommes pas convaincus que l'indexation des impôts soit favorable généralement aux contribuables les plus défavorisés. Par exemple, dans la formule fédérale d'indexation, les montants déductibles par personne ou pour

les enfants et personnes à charge sont légèrement haussés, mais par un revers quelconque, les subventions et allocations versées généralement aux contribuables tombent sous la coupe de l'impôt et, dans bien des cas, le choc est défavorable au contribuable", a déclaré récemment le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, au 30e congrès des relations industrielles à l'université.

Québec, a ajouté le ministre, est placé dans un corset. Limité dans ses revenus et dans ses taux d'imposition, il doit également, selon ses politiques, attribuer des fonds supplémentaires pour aider les classes les moins favorisées de la population, tout en consacrant des sommes accrues à la stimulation de l'économie.

"C'est d'ailleurs, selon nous, dans ce secteur que doivent aller nos efforts les plus considérables", a mentionné le ministre. Les particuliers

Au sujet de l'impôt sur le revenu des particuliers, M. Saint-Pierre avait dit qu'il serait prématuré de tenter de dresser un tableau comparatif entre la situation qui prévaut dans d'autres provinces canadiennes et celle du Québec.

M. Saint-Pierre avait d'ailleurs promis que le budget présenté par M. Garneau dévellerait "la preuve qu'en refusant d'accepter l'indexation des impôts, le gouvernement se garde une marge de manœuvre qui lui permet de reconnaître et d'aplanir les difficultés qu'occasionne l'inflation vis-à-vis les petits salariés et même les classes moyennes".

L'an dernier

Le budget brut présenté le 28 mars 1974 pour l'exercice financier 1974-75 s'élevait à \$6.608.906.200, ce qui représentait une augmentation de 14,6 pour cent par rapport au budget brut précédent. Ces chiffres ne comprenaient pas les montants des deux budgets de dépenses supplémentaires présentés au cours de l'année.

Il y en a eu un de \$250 millions déposé en juin et un autre de \$411,9 millions présenté en novembre 1974. L'augmentation normale du budget provincial se situera, encore cette année,

Selon Action-chômage La CAC utiliserait des agences de collection pour l'aider à corriger ses erreurs de paiement

MONTREAL (PC) — Selon Action-chômage, la Commission d'assurance-chômage utilise les services d'une agence de collection, en plus d'avoir un contrat de service avec l'Association des bureaux de crédit du Canada, pour percevoir les sommes versées en trop à ses prestataires, à la suite d'erreurs administratives.

Les dossiers seraient d'abord contrôlés par les fonctionnaires de la CAC puis, en cas de difficultés dans la collecte des sommes versées en trop, confiés à l'agence privée qui utilise alors tous les moyens réguliers de collection pour réparer les erreurs administratives.

Pourtant, la Loi de l'Assurance-chômage accorde un pouvoir discrétionnaire très net à la CAC, en lui permettant d'effacer la dette d'un prestataire si le paiement de cette même dette impose de trop grandes privations aux contribuables.

Comme en font foi une série de lettres adressées par la CAC à plusieurs individus, rendues publiques hier lors d'une conférence de presse d'Action-chômage, la commission refuse systématiquement d'effacer quelque montant que ce soit, même si les prestataires ont démontré leur incapacité de payer.

Nouvelles Régionales

L'affaire des Galeries

Il ne reste plus qu'à attendre le verdict

COWANSVILLE (JdB) - Il ne reste que quelques semaines avant que le juge de la cour supérieure, M. Carrier Fortin, ne rende sa décision concernant la demande en annulation du règlement 699 et du bail emphytéotique, déposée par MM. Joseph Nemec et Stephan Dvorsky et concernant l'affaire des Galeries de Cowansville.

Plusieurs jours d'audition auront été nécessaires pour entendre la dizaine de témoins, cités à la barre. Les demandeurs ont requis les témoignages de M. George Bernier, greffier, M. Jean Leduc, gérant municipal et coordonnateur du programme de rénovation urbaine, M. Jacques Bernier, président de la SHQ, M. Keith Léonard, évaluateur, M. Jean-Luc Lesage, secrétaire de la SHQ et M. Joseph Nemec, un des demandeurs.

Quant à la défense, c'est surtout au témoignage d'experts qu'elle a eu recours en la personne de M. Goldyn Sunderland et M. Jacques Lecourt, urbanistes-conseils, M. Raymond

Haack, ingénieur civil, M. Frédéric McGowan, ingénieur municipal sans oublier M. Léo Ruelland, président des Galeries de Cowansville Inc.

Tout au long des audiences, c'est surtout M. Jean Leduc qui s'est retrouvé le plus souvent sur la sellette, ce qui s'explique du fait qu'il assume les fonctions de coordonnateur du programme de rénovation urbaine.

Ce procès n'aura été, en fait, qu'une variante d'un scénario déjà trop connu de la population. Population qui au-delà des témoignages par fois contradictoires des experts, au-delà de la bataille juridique, attend toujours son centre d'achat, attend le jour où elle trouvera sur place de quoi satisfaire ses besoins sans devoir se rendre, continuellement à l'extérieur.

Cette situation particulière n'a pas manqué d'influencer le débat, car quel que soit le verdict rendu par le juge Carrier Fortin de la cour supérieure, il y a de fortes chances pour que les Cowansvillois soient en fait, les grands perdants de cette farce

Le bail emphytéotique: un cadeau pur et simple fait aux Galeries

— Joseph Nemec

COWANSVILLE (JdB) - Les termes du bail emphytéotique, conclu entre la ville et les Galeries de Cowansville Inc., c'est, selon M. Joseph Nemec, un cadeau pur et simple fait à un promoteur privé, à partir des deniers publics.

Appelé à la barre des témoins, M. Nemec a établi que le bail annuel de \$6,000, Les Galeries de Cowansville dispose de plus de 120,000 pieds carrés, ce qui donne un taux de location de \$0.05 par an, du pied carré.

M. Nemec a souligné que lui-même avait répondu à l'appel d'offres pour l'aménagement de la phase I du programme de rénovation urbaine et qu'il avait proposé un loyer de \$0.30 du p.c.a. par an en plus de con-

struire et de maintenir, à ses propres frais, un terrain de stationnement.

Dans l'offre faite aux Galeries, M. Nemec a signalé que le promoteur n'avait pas un seul cent de dépenser comme investissement initial et qu'au contraire, il faisait financer son projet par autrui.

En outre, il a considéré que le loyer annuel de \$6,000 ne pourra même pas défrayer, les coûts de déneigement du complexe centre-ville estimés approximativement à \$9,000.

Or, d'autres frais doivent également être pris en considération : l'éclairage (\$3,000), l'entretien du pavage bitumineux, tous les 10 ans, la surveillance par une compagnie de sécurité (de \$10,000 à \$20,000).

M. Joseph Nemec a estimé, pour sa part, que le loyer annuel aurait dû être un minimum de \$25,000 pour les terrains baillés et de \$36,000 pour le terrain de stationnement.

Dans son contre-interrogatoire, Me Gérard Turmel a mis deux points en relief: premièrement que le stationnement projeté était public, municipal et allait desservir tout le secteur du centre-ville et non uniquement

les Galeries de Cowansville.

Deuxièmement que dans sa proposition de développement de la phase I, M. Nemec avait remis des plans pour plus de 26,000 p.c.a. requis, n'a fait, il s'était intéressé à l'ensemble du projet, Me Beau. E.

regard à rétorqué que M. Nemec avait soumis une offre alternative: pour 26,000 p.c.a., et pour l'ensemble, toujours sur la même base de \$0.30 du pied carré.

Tout au long de sa déposition, M. Nemec a voulu faire ressortir que la ville de Cowansville multipliait les cadeaux à l'égard des Galeries de Cowansville alors qu'elle aurait pu retirer plus d'argent en faisant affaire avec d'autres promoteurs, dont lui-même. Il ne fait aucun doute pour lui que le programme de rénovation urbaine se fait au bénéfice d'un promoteur privé et au détriment de toute la population.

Il faut être prêt à courir le risque de perdre de l'argent

— Le père de la rénovation

COWANSVILLE (JdB) - Au cours des audiences, plusieurs experts sont venus témoigner sur des points extrêmement précis, recouvrant différents aspects du programme de rénovation urbaine.

M. Goldyn Sunderland, témoin de la défense, est considéré, à juste raison d'ailleurs, comme le concepteur du programme de rénovation urbaine de Cowansville dont il est venu exposer devant la cour l'idée maîtresse.

L'objectif fondamental était de concentrer dans le centre-ville toutes les activités sociales, communautaires, économiques. Évoquer uniquement la construction d'un centre d'achats, sans parc, sans services communautaires, sans activités sociales, c'est trahir le concept même du programme.

Selon l'urbaniste-conseil, le centre-ville présentait, il y a quelques années, de graves dangers de délabrement, il se dépeuplait graduellement de toute sa valeur et il était même à craindre que le cœur de la ville soit complètement détruit avec l'apparition de centres d'achats à la périphérie de la ville.

L'élimination de tout conflit possible entre les piétons et les véhicules automobiles a été aussi une des dominantes du programme de rénovation.

Les effets de la rénovation urbaine, selon M. Sunderland, s'étendront à tout le secteur qui acquerra plus de force, plus de vivacité.

Pour réaliser les objectifs fondamentaux du programme, qui peuvent se résumer par une liaison très étroite des fonctions sociales et de la vocation économique, il faut être prêt, selon lui, à courir le risque de perdre de l'argent avec la revente, la location des terrains acquis, d'autant plus qu'il n'existe aucune garantie à ce sujet.

M. Lecourt

Un autre urbaniste-conseil, M. Jacques Lecourt, est venu souligner le pouvoir d'attraction qu'aura la réalisation du programme de rénovation urbaine. Pouvoir qui s'est déjà fait sentir, ne serait-ce que par le réaménagement de certaines bâtisses du secteur.

En outre, il a précisé que, d'après lui, la propriété de M. Joseph Nemec pourrait être rénovée et même s'intégrer dans le complexe du centre-ville, puisque le sous-sol se trouvait sensiblement au même niveau que le terrain de stationnement. Cependant, il a

ajouté qu'il n'avait pas effectué d'étude à ce sujet.

M. Haack les urbanistes-conseils, c'est un ingénieur civil, spécialisé en évaluation, M. Raymond Haack, que la défense a appelé à la barre des témoins.

M. Haack a soumis au tribunal un relevé des revenus anticipés que la ville de Cowansville pourrait recevoir à la suite de la construction des Galeries de Cowansville.

M. Haack a présenté trois éventualités: la rentabilité du bail emphytéotique en considérant uniquement les terrains baillés, la rente nette de la ville serait de \$124,681; la rentabilité du bail emphytéotique en considérant également le terrain de stationnement, les revenus annuels seraient de \$89,676; la rentabilité du bail emphytéotique en considérant le terrain de stationnement servira dans une proportion de 55% aux Galeries, les 45% étant utilisés par les commerces déjà existants, les revenus annuels pour Cowansville seraient de \$105,528.

Ces chiffres ont été établis en tenant compte, non de la valeur marchande, mais bien des coûts d'acquisition des terrains par la ville, Cowansville n'étant pas un particulier ordinaire, mais bien une corporation municipale.

M. McGowan L'ingénieur de la ville, M. Frédéric McGowan a été amené à établir certains points, soit le coût annuel de l'entretien du terrain de stationnement, estimé à \$13,212, l'état actuel des plans pour ce stationnement et les différences de niveaux existant entre ce parking et la bâtisse de M. Nemec, soit 6 pieds, et entre le stationnement et le Boulevard Dieppe, 26 pieds.

M. Ruelland Seul témoin cité par la partie mise en cause, Les Galeries de Cowansville, M. Ruelland a donné sa version des faits en tant que promoteur de centres d'achats.

Selon lui, le taux de \$0.05 du pied carré par an qu'il paiera à Cowansville pour les terrains baillés n'est pas exceptionnellement avantageux, puisque dans deux réalisations de centres d'achat, Magog et Rimouski, les taux s'établissent respectivement à \$0.03 (achat de terrain) et à 6/10 de cent (bail emphytéotique).

M. Ruelland a mentionné qu'avant de soumissionner à Cowansville, il avait étudié le bassin de population, les habitudes de magasinage des Cowansvillois ainsi que leur pouvoir d'achat.

Quant aux prévisions des dépenses et des bénéfices escomptés, Me Olivier Pratt s'est objecté à la production de tels documents, néanmoins le témoin a consenti à fournir quelques précisions à ce sujet.

C'est ainsi qu'il escompte un emprunt de quelque \$3,000,000 pour la réalisation complète du projet. Quant aux revenus nets anticipés après amortissement, M. Ruelland estime que pour la première année, il sera chanceux "s'il boucle".

Le meurtre de G. Nadeau L'enquête du coroner demain à Cowansville

COWANSVILLE (AD) - Il est maintenant définitif que l'enquête du coroner en rapport avec la mort de M. Georges Nadeau, l'instructeur du pénitencier fédéral de Cowansville, tué à coups de marteau par un détenu de cette institution, le 8 avril, s'instruira le vendredi, 18 avril, à l'hôtel de ville de Cowansville.

L'enquête publique se déroulera sous la présidence du Dr. Noël-Etienne Monast, coroner du comté de Missisquoi, et débutera à 19 heures. Le procureur de la couronne pour le district de Bedford, Me Claude Noisieux, représentera le ministère public à cette occasion et assistera le coroner dans le déroulement de cette enquête.

Pas moins d'une quinzaine de témoins seront assignés pour faire une déposition devant le coroner, dont Mario Gauthier, un détenu de 19 ans, qui sera sans aucun doute le principal témoin cité à la barre. Cette enquête présidée par le coroner Monast vise à faire la lumière sur les circonstances ayant entouré la mort violente de M. Nadeau qui était l'instructeur en chef de l'atelier de peinture industrielle au centre fédéral de détention.

Le loyer n'est pas du ressort de la SHQ

COWANSVILLE (JdB) - La comparution devant la cour supérieure de M. Jean-Luc Lesage, secrétaire de la Société d'habitation du Québec, devait, comme ce fut d'ailleurs le cas pour le président de cet organisme, M. Jacques Bernier, donner lieu à une querelle de procédures.

Fallait-il produire ou non les rapports faits par les officiers de la Société et remis aux membres, concernant l'approbation du bail emphytéotique liant la ville de Cowansville aux Galeries de Cowansville?

Pour Me Jean Marquis, procureur de la SHQ, il ne pouvait en être question puisque, selon lui, il s'agit de documents de travail de régie interne.

Carnaval de l'Estrie

BROMONT - Toute la population est priée de prendre note que l'assemblée générale annuelle du Carnaval de l'Estrie Inc. se tiendra le vendredi 25 avril, à 19 heures, à l'hôtel Bromont.

terne, en vertu desquels des décisions ont été prises.

"Ces documents, nous ne sommes pas prêts à les produire, a-t-il précisé, nous ne sommes pas devant une commission d'enquête et les demandeurs donnent l'impression d'aller à la pêche, sans établir de faits précis, sans demander la production d'un document particulier."

D'autant plus, comme Me Marquis l'a fait remarquer, que les actes de la SHQ ne sont jamais définitifs en ce sens qu'ils sont soumis à l'approbation du conseil des ministres. La SHQ n'étant qu'une juridiction intermédiaire qui n'émet que des recommandations.

Quant à Me Beaure-

gard, procureur des demandeurs, il a souligné la pertinence de sa demande puisque, selon lui, la ville de Cowansville ne cessait de se cacher derrière la SHQ, alors qu'il était à même de supposer que cet organisme ne s'était pas penché sur le loyer de \$6,000 figurant au bail emphytéotique.

Après un échange d'arguments et de références à des causes antérieures, Me Marquis a rappelé à la cour que son témoin n'avait jamais refusé de déposer. Ce qui mettait fin à une argumentation pour le moins stérile.

La déposition de M. Lesage a mis en évidence certains points, bien précis: tout d'abord, que la SHQ avait procédé à l'étude du bail, mais en considérant seulement ses besoins et sans s'attacher au canon emphytéotique.

M. Lesage a souligné que le montant de \$6,000 fixé comme loyer, est en

dehors de la juridiction de la SHQ et que celle-ci n'avait donc pas à l'approuver, ni à le rejeter.

Il a ensuite précisé qu'à sa connaissance, la SHQ n'avait pas refusé officiellement comme montant du loyer le 2% des profits réalisés par les Galeries de Cowansville. Néanmoins, a-t-il admis, il est fort probable qu'on ait recommandé au coordonnateur du programme de rénovation urbaine de favoriser une formule de location avec un montant fixe, d'autant plus que la SHQ n'est pas favorable, outre mesure, à des contrats comportant des montants incertains de location.

Avant que le témoin ne se retire, Me Gérard Turmel lui a fait préciser que le bail emphytéotique avait été soumis, dans son intégralité, à la SHQ avant que les deux parties concernées — la ville et les Galeries — ne procèdent à sa signature.



YVAN THERRIEN

Les Entreprises Jean-Marie Saurette Inc. désirent annoncer à la population de Granby et la région la nomination de M. Yvan Therrien à titre de gérant du magasin. M. Yvan Therrien avec ses 9 ans d'expérience dans le meuble invite donc ses nombreux amis et clients à le rencontrer au 255, avenue du Parc à Granby. Voyez Yvan avant d'acheter.

JEAN ACTION Enr.
303, ST-JACQUES
GRANBY (angle St-Antoine)

L'AS-TU VU?

La région de Saint-Césaire possède une industrie dynamique.

La région de Saint-Césaire entretient un commerce prospère.

La région de Saint-Césaire s'enorgueillit d'un artisanat imaginatif.

L'AS-TU VU?

Une question simple et complexe à la fois.
Une question qui se multiplie, qui se répète.
Une question qui trouvera plusieurs réponses.

du 1er au 4 mai 1975
à l'aréna de Saint-Césaire

L'EXPOSITION INDUSTRIELLE COMMERCIALE ET ARTISANALE DE SAINT-CÉSAIRE

Te présentera des entreprises modernes
Te fera connaître des produits de chez nous
Te fera découvrir l'artisan de notre région
T'instruira en te divertissant

C'EST UN RENDEZ-VOUS
DU 1er AU 4 MAI 1975

À L'ARÉNA DE SAINT-CÉSAIRE

Expédiez-les maintenant par

"SUPER MODAL"



Le supermarché en matière de distribution qui intègre en un seul service rail-route tous les modes de transport: wagons, camions, piggyback et containers. De porte à porte, d'un bout à l'autre du pays. Un service à la mesure de vos besoins et dont vous pouvez dès maintenant tirer profit.

Confiez-nous vos problèmes de distribution et nous leur apporterons la solution super-idéale: la solution supermodale. N'hésitez pas à communiquer avec le représentant "Supermodal" de votre région.

A Ottawa, téléphonez à R. Bissonnette (514) 877-4810
A Québec, téléphonez à R. Bissonnette (514) 877-4810
A Trois-Rivières, téléphonez à R. Lachance (514) 877-4712
A Sherbrooke, téléphonez à J. McNichol (514) 877-6582
A Granby, téléphonez à J. McNichol (514) 877-6582
A St-Hyacinthe, téléphonez à J. McNichol (514) 877-6582
A St-Jérôme, téléphonez à R. Lachance (514) 877-4712



Service marchandises

L'ASSOCIATION DES BOVINS DE BOUCHERIE DU QUÉBEC (SÉMINAIRE SUR LE BOEUF 1975)

MOTEL LE BARON, SHERBROOKE, Qué.
VENDREDI LE 25 AVRIL 1975

TITRE: NOS PRODUCTIONS VÉGÉTALES DANS LA PRODUCTION DU BOEUF

8.30 a.m. Inscription. Film — 9.30 a.m. Ouverture et bienvenue du président — 9.35 a.m. L'U.P.A. — 9.55 a.m. Situation de l'industrie — 10.15 a.m. La place des pâturages — 10.45 a.m. Café — 11.00 a.m. Foin et ensilage — 11.30 a.m. Céréales — 12.00 Dîner libre — 13.45 DÉCHETS et sous-produits — 14.15 Conservation — 14.45 Café — 15.00 Portrait économique de l'alimentation du boeuf à boucherie — 15.30 Forum — 16.30 Réception — 17.30 Banquet — 19.00 Visite des kiosques et des bovins. Aréna de Sherbrooke — 21.00 Danse (Orchestre) "Black & White".

PROGRAMME SPÉCIAL POUR LES DAMES

2.00 P.M. TOUR DE LA VILLE et COCKTAIL

L'hospitalité de la ville de Sherbrooke

LE SAMEDI 26 AVRIL

10.00 a.m. L'Expertise des animaux — 12.00 Dîner fourni par l'Association des animaux de boucheries — 1.30 LA VENTE
POUR PLUS D'INFORMATIONS: Voyez
Mlle EILEEN MORGAN 400 Parc Street Sherbrooke, P.Q.
Tel.: 819-563-5651 - 819-562-6384

Nouvelles de Granby

"L'apprentissage par objectifs"

Les professeurs de l'EPIC étudient une méthode nouvelle

GRANBY (RM) — Tous les enseignants de la polyvalente Immaculée-Conception de Granby se rassembleront demain vendredi, dans le cadre d'une journée pédagogique, afin de s'informer d'une nouvelle méthode d'enseignement: l'apprentissage par objectifs.

Un des piliers de cette "philosophie", M. Marcel Lavallée, sera à Granby et présentera une conférence en ce sens. M.

Lavallée possède un doctorat en science en pédagogie, il est aussi professeur à l'Université du Québec à Montréal et directeur du groupe de recherche au département des sciences de l'éducation à cette même université.

La venue de M. Lavallée est une initiative d'un groupe de professeurs de l'EPIC et principalement de Mme

Monique Charland, qui a fait la plupart des démarches afin de rendre possible cette rencontre. Les autorités de la Régionale Meilleur ne manqueront pas non plus de participer à cette journée.

Pour les enseignants, il s'agit de recueillir de l'information, afin de voir si cette méthode peut être appliquée ou du moins voir ce qui

peut aider leur enseignement.

L'horaire de la journée s'inscrit comme suit: 9 heures: conférence de M. Marcel Lavallée; 10 heures: repos; 10 heures 30: période de questions; dîner par la suite. La rencontre se poursuivra en après-midi, à compter de 13 heures 30, avec l'étude de deux documents. La création des objectifs se fera à partir de 14 heures 15.

Développement et Paix veut sensibiliser les Granbyens à l'exploitation et à l'injustice

GRANBY — (par Richard Mercier) — Une équipe permanente de Développement et Paix vient de naître à Granby. Elle est formée de Michelle Beauchemin, Lise Lavallée, Normand Gosselin, Miville Morin, Annette Lemieux, Clothilde Lemay, Benoît Houle, Dolores Léger, Thérèse Lebeau, Yvon Allard, Mario-Claire Bombardier et Françoise De Crocq.

Son objectif principal est de réfléchir et d'agir en rapport avec la réalité locale, principalement au niveau de la sensibilisation et de l'éducation de la population, face à ses problèmes, mais avec un regard constant sur la situation qui prévaut dans le tiers monde.

"Développement et Paix", c'est le nom abrégé de l'organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, fondée en 1967 par des évêques canadiens. Son but principal est de promouvoir la solidarité des Canadiens avec les peuples en voie de développement.

Quelques collaborateurs au mouvement, dans les années passées, ont manifesté le désir de structurer une équipe à Granby même, afin de sensibiliser plus directement la population granbyenne aux problèmes du tiers monde, considérant aussi notre situation de surconsommation.

Le mouvement national possède aussi des animateurs permanents qui travaillent à l'établis-

sement d'un réseau de mouvements locaux.

Ainsi, un souper-partage a été organisé, regroupant les gens susceptibles de vouloir participer à la fondation d'une équipe, et l'animateur régional, M. Michel Beaudin, a donné des informations pertinentes et a agi en tant que personne ressource.

M. Yves Laneuville, du Secrétariat Québec Amérique Latine et M. François Lapière, de la Société des missions étrangères, sont aussi venus exposer leurs vues sur la situation, et trop souvent l'exploitation qui prévaut dans les pays dits sous-développés.

Les personnes présentes au souper et à la discussion qui a suivi ont réfléchi et discuté sur la situation du tiers monde.

Selon des témoignages, la situation du tiers monde empire, suite à une répression qui est le résultat d'un système économique de moins en moins humain.

Actuellement, en Argentine, 20.000 réfugiés chiliens, uruguayiens, paraguayiens et brésiliens subiraient cette répression.

Toujours selon des opinions recueillies, ces personnes seraient victimes d'un système qui préfère les profits à la création d'une vie plus humaine pour les masses pauvres des pays sous-développés.

Devant cette "exploitation", une question a été posée: quels moyens de solidarité pouvons-nous employer dans le but de

changer pour le mieux cette situation grave et très complexe?

La réponse peut être que "des centaines de collaborateurs bénévoles prennent l'initiative, dans chacune des régions du Canada, de se regrouper en équipe d'animation. Ils acceptent ensemble la responsabilité d'informer et de sensibiliser la population locale. Grâce à eux, le tiers monde démuné peut commencer à faire entendre sa voix pour une plus grande justice. Ainsi, la solidarité gagne du terrain."

On peut lire aussi, dans une publication de Développement et Paix, que "les puissants de ce monde débordent les frontières pour leur profit... Quand les dépasserons-nous pour la justice?"

Partageant ces objectifs, une équipe de Développement et Paix a été formée à Granby. Elle se réunira de nouveau à la fin du mois de mai, afin de réfléchir sur les possibilités de sensibilisation des Granbyens aux problèmes et aux espoirs de la population d'ici, et de là-bas.

Un peu de tout... et de rien

Réunion des marchands

L'Association des marchands du cœur de Granby réunira ses membres aujourd'hui à compter de 21 heures. La réunion aura lieu au second étage du restaurant Belval. On procédera en cette occasion à la lecture du bilan de l'année dernière ainsi qu'à la formation du nouveau comité de direction pour l'an prochain.

Au Village olympique

M. Pierre Durivage, ex-directeur de la programmation au poste de radio granbyen CHEF, vient d'être nommé directeur de l'accueil au Village olympique, pour les Jeux de 1976, à Montréal. Il sera responsable de l'information, de l'admission et de la signalisation.

Club cité-princesse

Le Club cité-princesse organise une journée de la radio-communication le 27 avril, de 12 heures 30 à 17 heures, à la salle Bouffard, située sur le chemin Grande ligne, entre Granby et Saint-Paul d'Abbotsford. Des représentants d'appareils de radio-communication donneront des explications aux visiteurs, au sujet du fonctionnement.

Panne d'électricité à Farnham

FARNHAM — Une collision, impliquant un véhicule automobile conduit par M. Gibson, et un poteau électrique, qui a été sectionné sur la rue Principale, à Farnham, a privé la cité de Farnham d'électricité, pendant plusieurs heures, hier soir. Il nous a été impossible d'amasser plus de détails, le rapport de police n'étant pas complété. Selon nos informations, il semble que personne n'a été blessé.

Le samedi 26 avril

Un marcheton au flambeau pour le Jardin de Pipo

GRANBY (GL) — En plus de se dévouer bénévolement pour les jeunes qui fréquentent le Jardin de Pipo, les responsables doivent, pour la survie de leur organisme, organiser des activités qui rapportent nécessairement des deniers. Ainsi, le samedi 26 avril se déroulera un marcheton au flambeau dans les rues de la ville. Le départ s'effectuera de l'hôtel de ville, à 18 heures et M. Paul-O. Trépanier ouvrira la marche.

Une quarantaine de personnes ont déjà fait connaître leur intention de participer à cette activité qui aidera directement 35 jeunes et 15 moniteurs. Chaque participant sera financé par une entreprise ou par des individus qui ont à cœur de faire leur part pour cet organisme.

Le trajet de la marche s'étend sur une longueur de dix milles, comprenant également plusieurs arrêts. A la halte, les marcheurs devront faire approuver leur exploit par trois personnes, impliquées dans plusieurs domaines socio-

Goddard & Daigneault Inc.
MEUBLES
FURNITURE
1204, PRINCIPALE
GRANBY
(chemin St-Paul)
378-3949
CE SOIR TV CANAL 2 10 HEURES
CANADIEN-VANCOUVER
DEPOSITAIRE TELECOULEUR
ADMIRAL et
ELECTROHOME

Subvention de \$60,500

"Opération-placement" a reçu un premier versement de \$10,000

GRANBY (GL) — Les Loisirs de Granby, organisme à but non lucratif, ont reçu des mains d'un représentant du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec, un chèque de \$10,000, première tranche d'une subvention de \$60,500 pour le programme "opération-placement".

Ce projet, initié en décembre 1974, vise principalement à rendre service à la population puisqu'il répond à un besoin particulier, soit l'intégration d'une catégorie de personnes défavorisées sur le marché du travail.

En plus de rendre service à la communauté, l'impact de cette initiative réside surtout en un accroissement du sens des responsabilités du travailleur, revalorisé en assumant son véritable rôle social.

Ce programme a pu se réaliser grâce à une entente intervenue entre le ministère des Affaires sociales et le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre, étant donné que l'objectif de "opération-placement" est justement de fournir les services de

main-d'œuvre aux bureaux locaux d'aide sociale, services pouvant offrir des possibilités d'intégration, à court et à long terme, sur le marché du travail.

La contribution du gouvernement provincial se répartit comme suit: \$58,700 en salaires et avantages sociaux, pour une quinzaine de stagiaires, et \$1,800 en équipements divers.

Les promoteurs du projet étaient représentés par M. Constant Tétrault, des Loisirs de Granby, et l'on remarquait également la présence de M. Yves Gagnon, coordonnateur des Loisirs, M. Médard Ouellet, coordonnateur à la direction régionale de la main-d'œuvre, M. Rock Griggs, responsable au CMQ de Granby du projet "opération-placement" et M. René Goulet, directeur du bureau local des affaires sociales.

Cette heureuse initiative dans le domaine des loisirs à Granby bénéficie à tous les citoyens. Et quant au reste de la subvention, elle sera versée au rythme des déboursés.



Un premier versement de \$10,000, d'une subvention totale de \$60,500, a été remis à deux membres des Loisirs de Granby pour leur projet "opération-placement". Sur la vignette dans l'ordre habituel, nous apercevons MM. René Goulet, directeur du bureau local des affaires sociales; Constant Tétrault, un

des promoteurs du projet; Rock Griggs, responsable au CMQ de Granby de "opération-placement"; Yves Gagnon, coordonnateur des Loisirs de Granby et Médard Ouellet, coordonnateur de la direction régionale de la main-d'œuvre.

(Photo C-Line Jobin)

Sachez où stationner!

GRANBY (FbP) — Trois nouveaux règlements concernant les espaces de stationnement dans les rues de Granby ont été adoptés lors de la dernière séance du conseil municipal.

Il s'agit en premier lieu d'une limite de 60 minutes imposée sur le côté nord du boulevard Boivin, en face du 483 de cette rue, soit devant le Centre du pneu. Cette limite permettra aux clients de l'endroit de se garer plus facilement.

Il est à noter, aussi, que le stationnement aux abords de l'école Saint-Eugène sera prohibé durant les heures de classe. Cela implique le côté est de la rue Laval entre les rues Notre-Dame et Saint-Denis, ainsi que la rue Notre-Dame, entre Laval et Albert, du côté sud.



Un souper-partage a précédé la formation d'un noyau actif de "Développement et Paix" à Granby. Cette équipe a travaillé à la préparation du souper et à l'organisation de la soirée. On reconnaît, sur la photo, dans l'ordre: M. Yves Laneuville, membre du Secrétariat Québec-Amérique Latine; Mme Colette Ménard, de l'Action de recherche chrétienne du Québec; M. François Lapière, de la Société des missions étrangères; M. Michel Beaudin, animateur régional de Développement et Paix et Soeur Clothilde Lemay, membre de l'ARCC.

(Photo Jeannot Petit)

DEPUIS 20 ANS NOUS PROGRESSONS
LA MAIN DANS LA MAIN
AVEC LA POPULATION DE LA REGION DE
GRANBY

OUI! CHEZ

GABRIEL
Lussier
LTEE

VOUS SEREZ FIER
DE DIRE A VOS AMIS
QUE VOUS ACHETEZ
UNE 1975

À UN PRIX INCROYABLE

LE CONCESSIONNAIRE



LE PLUS IMPORTANT DE LA REGION

NOS PRIX SONT
DES PLUS
COMPÉTITIFS
D'À NOTRE GRAND
VOLUME DE VENTE

Vaste choix
de voitures
d'occasion
TOUTES MARQUES
et TOUTS MODÈLES

POURQUOI PAYER
PLUS CHER AILLEURS?

Si vous achetez une auto sans
passer chez nous, peut-être de-
vrez-vous dire:
"J'ai payé trop cher"

GABRIEL
Lussier
LTEE

115, Ave. Lacombe
372-8880 - GRANBY

THEATRE
PALACE
TEL. 372-4466

SECOND FILM:
ALLELUIA
POUR
SARTANA
(EN COULEURS)

À L'AFFICHE

BRUCE LEE 14 ANS

SA VIE
SES COMBATS
SES AMOURS
SA MORT

le plus grand héros
du KUNG-FU!

COULEUR
PLUS 29 GRAND FILM DANS CHAQUE CINÉMA

SEMAINE NATIONALE
DES SECRÉTAIRES
DU 20 AU 26 AVRIL 1975
Pour les remercier,
envoyez des fleurs.

MAISON MONTCALM FLEURISTE
PHILIPPE BRETON, propr.
210, YORK GRANBY 372-3925
FLEURISTE LUC ROY INC.
LUC ROY, propr.
120, PRINCIPALE, GRANBY 372-5772
(face à l'église Ste-Famille)

Editorial

Paierons-nous deux fois pour le même service?

On a vu que les médecins omnipraticiens de la région Yamaska ont pris l'initiative de se désaffilier du régime d'assurance-maladie du Québec, à compter du 7 mai, pour protester contre la lenteur des négociations, si négociations il y a, et contre les propositions faites par le ministère provincial des Affaires sociales.

Terminée depuis juin 1972, l'entente qui liait les omnipraticiens du Québec et le ministère des Affaires sociales, par le régime d'assurance-maladie n'a pas encore été renouvelée. Les médecins refusent de négocier sur des propositions qui viennent brimer le caractère fondamental de l'acte médical, le caractère professionnel de la médecine.

L'exemple du minutage que veut imposer le ministère, par la voie des fonctionnaires, pour les examens médicaux, est fort significatif de l'orientation que l'on veut donner à la médecine d'aujourd'hui et de demain, au Québec.

Les médecins de pratique générale ne participeront donc plus au régime d'assurance-maladie à compter du 7 mai prochain. Qu'est-ce que cela signifie? Qu'est-ce que cela implique? Les médecins feront-ils la grève? Les citoyens de la région pourront-ils être soignés quand même s'ils sont malades?

La non participation au régime d'assurance-maladie signifie d'abord que les médecins reviennent à la pratique comme elle existait avant 1970, avant l'entrée en vigueur du régime. Les médecins ne font pas la grève. Selon leurs propres paroles, ce serait une catastrophe! Les malades ne peuvent demeurer sans soins.

De plus, ce n'est pas la faute des citoyens si le gouvernement est trop lent à régler les problèmes. Ce ne sont pas non plus les citoyens qui sont responsables des propositions ministérielles. Ils sont bien plus les victimes que les coupables. Ainsi, en ce qui concerne les médecins de la région Yamaska, les soins médicaux continueront d'être assurés.

En fait, la situation sera ce qu'elle était avant 1970. Il faudra payer pour les soins et services que dispenseront les médecins à compter du 7 mai. On nous assure que les tarifs seront "sensiblement" les mêmes que ceux qui ont cours avec le régime d'assurance-maladie.

Il faudra s'habituer à ouvrir son portefeuille lorsqu'on consultera un médecin omnipraticien. Voilà la principale implication de la décision des médecins de pratique générale de se désaffilier du régime d'assurance-maladie.

Que feront les malades qui n'auront pas d'argent? Les assistés sociaux et les économiquement faibles? Ils ne paieront pas. Ils n'ont pas à s'inquiéter, ils seront soignés car les médecins assureront la continuité des services. Reste à savoir de quelle façon les médecins pourront définir le patient qui n'a pas d'argent et celui qui en a. Dans une certaine mesure, ce sera possible, mais il arrivera des cas où la décision sera difficile à prendre.

Voilà donc pour la continuité des soins. Les citoyens malades pourront compter sur le même service dont ils bénéficiaient auparavant, exception faite, bien sûr, qu'il ne sera pas gratuit pour ceux qui peuvent payer.

Mais il arrive maintenant que le gouvernement nous place dans une situation où il nous faudra payer deux fois pour les mêmes services. Si nous payons le médecin qui nous soignera, l'Etat ne cessera toutefois pas de nous enlever, chaque semaine, la part qu'il nous faut fournir au régime d'assurance-maladie.

Voilà donc aussi une autre facette des implications de la décision des médecins. Pourrons-nous être remboursés quand la contestation des médecins sera terminée? Pour le moment, il n'en est évidemment pas question. Quand nous parlons de victimes et de coupables, nous sous-entendons justement que nous serons victimes d'un gouvernement qui hésite à prendre ses responsabilités.

Si l'entente échue en 1972 n'est pas encore renouvelée après près de trois ans, le gouvernement, dominé dans bien des domaines par des fonctionnaires cachés derrière leur convention collective et leurs bureaux, n'a sûrement pas pris ses responsabilités quand il était temps de les prendre.

Trop souvent, malheureusement, le gouvernement attend de se retrouver devant un obstacle insurmontable, une crise, pour réagir. Mais à ce moment-là, il est trop tard pour pouvoir éviter les dégâts.

Le fait que les médecins entreprennent une action concrète démontre bien, à notre avis, que la situation s'est détériorée parce qu'elle a assez duré. Nous sommes bien prêts à appuyer les omnipraticiens dans leurs revendications et à revenir à la formule d'avant 1970, mais qui remboursera l'argent que nous aurons versé pendant que le régime sera mis de côté?

A notre tour, citoyens qui auront eu à se prévaloir de services et de soins médicaux, nous devons faire des pressions. Ce ne sera pas facile et notre cause est presque perdue d'avance. Que voulez-vous? Il est difficile d'obtenir justice quand nous sommes les derniers à toucher notre propre paye. Tous se sont servis avant nous; essayez donc, après cela, de vous faire rembourser quelque chose...

Jean Naud

Le Québec compte présentement 6,000 grévistes Bourassa est très satisfait



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)



Droits réservés

La nouvelle politique de Québec sur l'amiante: du réchauffé?

La nouvelle politique gouvernementale sur l'amiante, annoncée par le ministre Gilles Massé, est en fait la politique que l'Association des mines d'amiante du Québec s'est elle-même donnée en 1973.

C'est ce qu'a déclaré, à Thetford Mines, M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux, à l'occasion de la marche de l'amiante, qui a rassemblé entre 4000 et 5000 personnes, de plusieurs régions de la province.

Le leader syndical a dévoilé un document qui prouve hors de tout doute que le titulaire des Richesses naturelles "nous a raconté des histoires, en laissant croire que le gouvernement est désormais décidé à s'attaquer au problème de l'amiante".

M. Pepin a dévoilé le contenu d'un premier document, dont une photocopie a été remise à la presse, lequel est signé par M. Lionel Puze, vice-président et directeur général de Lake Asbestos.

Norme

Le document est daté du 1er octobre 1973, et explique que la compagnie a mis au point un programme de cinq ans — 1978 — pour limiter la concentration des poussières dans les mines, à cinq livres par centimètre cube.

Or le ministre Massé vient d'annoncer que le gouvernement obligera les compagnies d'amiante à se conformer à cette norme de salubrité d'ici trois ans — 1978 — Le gouvernement créera également deux comités de spécialistes, l'un de surveillance, l'autre de consultation médicale.

M. Pepin a également rendu publique une lettre que M. Puze adressait, le 9 décembre 1974, au Dr J. Gilbert, sous-ministre adjoint aux Richesses naturelles.

"Pour faire suite à notre conversation du 8 courant, veuillez trouver ci-joint deux copies de standards de limites de vitesse de concentration de poussières à l'amiante; ces standards ont été discutés et approuvés par vous et votre ingénieur en ventilation, en octobre 1973.

"J'apprécierais énormément recevoir confirmation écrite de votre acceptation des limites mentionnées dans ces standards."

M. Pepin a observé, au passage, que cette lettre a suivi de quelques jours la conférence d'information que la CSN a donnée dans la ville de l'amiante, sur le problème de l'amiante.

Colère

Ainsi, le 20 janvier 1975, le Dr Gilbert écrivait à M. Puze pour l'informer que le ministère avait accepté ces standards proposés en 1973 par l'Association des mines d'amiante du Québec, et que "nous comprenons qu'un certain délai sera proba-

blement nécessaire pour réaliser ces changements".

"Dans les circonstances, l'échéancier proposé pour 1978 me paraît réaliste". M. Pepin a donc soulevé la colère des 2.500 personnes qui sont allées l'entendre, à l'aréna de Thetford Mines, après la marche à travers la ville.

M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, a également galvanisé les grévistes en vituperant contre les multinationales de l'amiante, qu'il a qualifiées de "tueurs, voleurs et exploiteurs".

Le tuteur de la FTQ-Construction n'a pas ménagé les autorités gouvernementales qui "générent en cette complexité avec les multinationales la violence au Québec". Il a déploré le fait que les 2.200 syndiqués de la CSN, autrefois de la CSN, aient accepté, le 2 mars, les offres de la Canadian Johns Manville, d'Asbestos, à 60 milles de Thetford Mines. Il aurait voulu qu'ils s'associent à cette bataille sur l'amiante.

"Mais, à Thetford Mines, où les 2.500 gars de la CSN et 1.000 gars des métaux FTQ sont en grève depuis le 18 mars, la bataille doit être exemplaire, et nous inspirer de grands élan de solidarité à travers le Québec".

Appuis

M. Yves Mallette, président de la nouvelle Association nationale des étudiants du Québec, et M. Claude Quimoin, syndicaliste sherbrookoise de la CEQ, ont pour leur part lancé dans la foule un message de solidarité. Des difficultés techniques ont toutefois empêché M.M. Yvon Charbonneau CEQ et Louis Laberge FTQ de s'adresser aux gens par voie téléphonique, le premier de Montréal, le second de Chibougamau.

Contrairement à ce qui s'est passé durant la célèbre lutte de 1949 à Asbestos, les grévistes de Thetford Mines semblent compter sur l'appui total de la population, en ce qui est de l'amiante, dont sont atteints 60 pour cent des mineurs.

Cependant, le député libéral de Frontenac, le Dr Henri Lecours, a brillé par son absence, malgré l'appui qu'il accorde aux grévistes amiantosés, qu'il a soignés durant 20 ans.

Environ 150 grévistes de United Aircraft, de Longueuil, et 50 de Sonoco de Terrebonne, se sont également joints à cette manifestation qui s'est terminée par une fête populaire, à Black Lake.

Indexation de l'impôt

OTTAWA PC — L'indexation des impôts personnels en raison de l'inflation est entrée en vigueur pour la première fois en 1974, l'année pour laquelle les déclarations d'impôt doivent en ce moment être remises. Le ministère des Finances a entrepris une étude complète du système d'indexation.

Quand le ministre des Finances, M. John Turner, a annoncé que les ajustements de base seraient haussés de 10,1 pour cent en 1975, il a déclaré: "De cette façon, les contribuables ne seront pas classés dans des catégories plus élevées par des hausses de revenus purement inflationnaires".

Cependant, dans le particulier, les représentants officiels du ministère des Finances ne sont pas vraiment fixés sur ce que doit être l'indexation. "Où commence? Où arrêter?" disent-ils.

Les résultats de cette étude devraient être prêts dans quelques mois. Présentement on analyse les renseignements et les données à cet effet.

Effets partiels

Le système actuel d'indexation amortit en partie seulement les effets de l'inflation. Le système fiscal fédéral, même avec indexation, récolte plus d'argent que

le prévoient les représentants officiels du ministère. Il y a dix mois, le ministère prévoyait que les revenus pour l'année financière en cours, qui prendra fin le 31 mars, seraient de \$23,95 milliards. Cette projection, après révision, fut haussée de \$1,15 milliard en novembre, six mois seulement plus tard, et la nouvelle projection incluait l'effet des nouvelles réductions.

Les déductions de base ont été haussées de 6,6 pour cent pour 1974, à cause de l'indexation. Les déductions principales sont les exemptions personnelles et les exemptions pour dépendants. La hausse pour 1975 sera de 10,1 pour cent.

Récemment, on a demandé à M. Turner, aux Communes, si le gouvernement songeait à indexer les impôts sur les profits capitaux.

"Pour les Canadiens, l'indexation est un concept relativement nouveau, et il est trop tôt pour évaluer son impact global du point de vue fiscal ou économique", a-t-il répondu.

L'indexation a été adoptée dans certains pays, comme par exemple le Brésil, mais souvent les conditions varient. Quoi qu'il en soit, M. Turner a dit que l'idée d'indexer les gains en capital n'avait pas été rejetée, mais qu'il fallait l'étudier plus attentivement.

une histoire de 750 ans... Le Cambodge a

L'histoire du Cambodge n'est pas celle, depuis 750 années, d'un pays sans histoire. Les cinq dernières années furent les plus sombres de toutes.

Les ruines d'Angkor, au nord-ouest du pays, rappellent la splendeur passée d'un empire qui, à un moment, contrôla la plus grande partie de la péninsule indochinoise.

Mais, depuis 1970, 13 pour cent de la population a trouvé la mort ou a été blessée dans la guerre. Plus de la moitié des Cambodgiens n'ont plus de toit. L'agriculture est ravagée et le début d'industrie urbaine n'existe pratiquement plus.

Le dernier grand roi Khmer, Jayavarman VII, mort en 1219, laisse derrière lui un système d'irrigation sophistiqué et un complexe monumental de temples géants à Angkor, couvrant une surface de

plus de 150 kilomètres carrés. La société khmère connut cependant alors le début de sa décadence. Les Thaïs, en plein essor, conquièrent une grande partie du nord-ouest du pays, riche en rizières. Puis, ce fut le tour des agressifs Vietnamiens, poursuivant leur marche vers l'est au long des côtes de la mer de Chine. L'empire khmer était devenu une ombre quand, il y a un siècle, les Français en firent une colonie.

Les Français y bannirent les accapareurs de terres, y établirent des écoles et des plantations de caoutchouc, mais considérèrent cependant le Cambodge comme une annexe de leur colonie vietnamienne. Pendant la dernière guerre mondiale, les Japonais y préservèrent une façade de souveraineté du gouvernement français de Vichy, mais l'armée japonaise tiraillait les ficelles.

En 1941, les Français installèrent un roi qui descendait d'une lignée royale cambodgienne collatérale. Ils espéraient qu'il serait docile. Ce nouveau roi de 19 ans, c'était Norodom Sihanouk: il démontre par la suite qu'il n'est pas un panin.

La France reconnaît l'indépendance du Cambodge au sein de l'Union française en 1949. Puis Sihanouk, ayant lancé la "croisade royale pour l'indépendance", cette dernière fut reconnue aux accords de Genève, en 1954. Un an plus tard, à la conférence de Bandung, le Cambodge se déclarait "Etat neutre et non-aligné".

Estimant que son titre de roi ne lui laissait pas suffisamment les mains libres, l'abandonna au profit de son père et devint prince. Alors suivirent 15 années de politique balancée, entre les communistes vietnamiens et les Américains qui s'engageaient dans une guerre, la porte à côté.

En 1965, Sihanouk rompt les relations diplomatiques avec les Etats-Unis, les accusant de bombardier son territoire. Puis, les USA participent à des opérations clandestines au Cambodge, et, en 1969, et pendant un an, des bombardements secrets sont effectués, afin de détruire les bases arrière des révolutionnaires vietnamiens.

Cependant, des critiques se faisaient de plus en plus nombreuses à l'encontre du prince que l'on jugeait trop à gauche, et en mars 1970, il fut renversé alors qu'il effectuait une visite à Moscou. Les parlementaires cambodgiens décidèrent de former un "gouvernement de salut public".

Le prince se réfugia à Pékin où il forma un gouvernement en exil. De nombreuses factions participaient à ce gouvernement, mais peu à peu, semble-t-il, les Khmers rouges, dirigés en majorité par des communistes, tirent le premier rôle.

Après le coup d'Etat

Le 3 avril 1970, les Américains lancèrent une grande opération en territoire khmer. Ils annoncèrent que c'était un grand succès, bien qu'ils ne réussissent pas à trouver le quartier général des communistes sud-vietnamiens dont ils assuraient

la présence au Cambodge.

C'est également à ce moment-là que commença l'aide américaine au Cambodge. En cinq ans, cette aide peut se chiffrer par plus d'un milliard de dollars.

Cependant, les Khmers rouges revendiquaient sous leur contrôle 80 pour cent du Cambodge.

Le Congrès américain interdit la présence de militaires américains en décembre 1970. L'année 1971 fut une année de revers pour les républicains. Une attaque sur l'aéroport de Phnom Penh détruisit au sol les trois quarts de l'aviation républicaine.

Le maréchal Lon Nol était devenu premier ministre à la suite de la démission de M. Sirik Matak. En juin, le prince Sihanouk annonçait que le nouveau commandant en chef des "forces armées de libération populaire du Cambodge" était M. Khieu Samphan, un économiste qui a fait ses études à Paris et qui fut un vieil adversaire du prince.

Plusieurs années avant la destitution de ce dernier, il était même devenu claudin à Phnom Penh. Peu à peu, le nom de Khieu Samphan commençait à avoir la prééminence dans la hiérarchie du gouvernement en exil, à Pékin.

La situation s'aggrave

En 1971, le gouvernement de Phnom Penh abandonne l'ancienne capitale, Angkor. En 1972, le premier ministre, Lon Nol se proclame président de la République.

En 1973, les accords de Paris de cessez-le-feu au Vietnam ne ralentissent pas les opérations au Cambodge. Le prince Sihanouk qualifie ces accords de début de la troisième guerre d'Indochine.

Entre les mois de janvier et d'août, les B-52 américains larguent plus de 300.000 tonnes de bombes sur les zones contrôlées par les communistes. Cette intervention permit au gouvernement de Phnom Penh de tenir une année de plus.

Mais, les rebelles annonçaient alors

qu'ils contrôlaient 90 pour cent du territoire cambodgien.

Des tentatives de négociations entre les deux parties débâtèrent: le ministre des Affaires étrangères Long Boret — il devait devenir premier ministre — proposa un plan en six points, dont un cessez-le-feu et l'expulsion de tous les étrangers. Le prince Sihanouk lui répondit en trois points: fin de l'intervention américaine, retrait de tout le personnel américain et pro-américain, dissolution de la République khmère.

La fin

Cependant, après l'offensive de l'hiver 1974, qui fit penser que le gouvernement de Phnom Penh allait tomber, ce dernier enregistra quelques succès et la capitale put de nouveau être ravitaillée par voie terrestre. Sihanouk lui objecta pour la saison sèche à venir: attaques autour de la capitale, bombardements, contrôle des moyens d'accès et encerclement des enclaves provinciales tenues par les républicains.

Fin janvier, les objectifs étaient remplis. Les forces gouvernementales enregistraient de lourdes pertes — 25 pour cent chaque mois — et s'avéraient incapables de les remplacer, même en rapatriant d'urgence des effectifs stationnés dans les capitales provinciales assiégées.

Le Congrès américain refusait l'aide militaire demandée par le président Ford. Le pont aérien s'effectuait avec de plus en plus de difficultés. Le maréchal Lon Nol et plusieurs hauts dignitaires quittaient le Cambodge. L'inflation faisait des ravages. L'ambassade américaine était fermée et les Américains évacués. Le noyau coulant se resserrait de plus en plus étroitement autour de Phnom Penh...

La Voix de l'Est

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

		DANS LES ENDROITS NON DESERVIS PAR CAMELOTS				
		1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN	
Camelot	.20					
Par jour						
Samedi	.25					
Semaine	1.25					
Année	65.00					
		Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
		Etats-Unis	6.00	15.00	26.00	50.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

A Waterloo

Le nouveau système comptable réjouit les édiles municipaux

WATERLOO (GV) — Le nouveau système de comptabilité utilisé par l'administration municipale de Waterloo est appelé à devenir très populaire auprès des membres du conseil.

C'est l'avis qu'a exprimé le secrétaire-trésorier de la ville, M. René Bellefeuille, après qu'il eût présenté au conseil les rapports financiers des mois de janvier et février 1975 compilés par ordinateur.

"J'ai été agréablement surpris en consultant ces deux rapports, a-t-il dit, et ce, même si certaines municipalités qui utilisent m'en avaient dit beaucoup de bien. On y indique, de A à Z, toutes les transactions effectuées par la ville."

C'est peut-être embêtant quand on les consulte pour la première fois. Mais lorsque le conseil aura bien compris le système, et surtout quand

ce système sera complètement au point, il ne demandera pas mieux", a-t-il expliqué. En plus de libérer la trésorerie de l'hôtel de ville, ce système permettra à l'administration municipale de savoir, à la fin de chaque mois, où elle en est rendue sur le plan financier.

Il évitera également une mise à jour compliquée des états financiers de la ville, à la fin de chaque année.

Coût
Il en coûte environ \$400 par mois à la ville pour ce système qui a déjà fait ses preuves dans plusieurs municipalités, dont la ville de Granby.

Problème
Le seul problème qu'on a rencontré jusqu'à date se situe au niveau de la reproduction de copies des bilans. Il faut souligner que le format

des copies originales est plus grand que normal, ce qui implique la nécessité d'un photocopieur qui peut réduire la dimension des documents, et un tel ap-

pareil "ne court pas les rues". Cependant, on s'applique actuellement à trouver une solution de rechange qui permettra à tous les conseillers, au maire et

aux chefs de département de la ville de posséder un exemplaire de ces rapports et, ainsi, de suivre de près la situation financière de la ville ou de ses départements.

PRIX DU MARCHÉ

Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, \$1.02; 93 points, \$1.03; Commission canadienne de l'industrie laitière, \$1.03.

Fromage: blanc, 99; coloré, 99.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, sacs de 50 lb, 59.50 — 66; procédé par rouleau, pas de cotation; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, 41 à 42.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleau, 45 à 46; pour nourrissage, 41 à 44. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, \$15.95.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 63-4 à 8 1-2; procédé par vaporisation, 16; procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25 1-2.



Il était impossible de s'aventurer jusqu'à la macabre scène car un policier de Waterloo montait la garde à la porte de la maison du drame. Inflexible, l'agent-motard Pierre Breton veille à ce que personne n'approche du lieu de la tragédie, à proximité duquel les curieux s'étaient massés en assez grand nombre.

(Photo Jeannot Petit)



Le drame de Waterloo

La maison du 21, rue Dalton, à Waterloo, où s'est déroulé le drame qui a coûté la vie à une jeune femme de 32 ans et à un célibataire de 47 ans; la flèche sur le côté gauche de l'immeuble indique la chambre dans laquelle les cadavres ensanglantés de Lorraine Viens et de Lucien Fortin ont été découverts.

(Photo Jeannot Petit)



De nombreux badauds rassemblés près de la maison où le drame s'est déroulé, assistent au transport du corps de la seconde victime, qui est placé à bord du fourgon de la morgue par des policiers et des ambulanciers de la maison Ledoux. L'agent Paul Boisclair, à l'extrême droite, veille à ce que les lieux soient dégagés.

(Photo Jeannot Petit)

On veut un nouveau pont sur la Renne

ST-ANDRÉ D'ACTON (AG) — Le conseil de la municipalité St-André d'Acton tenu sa session mensuelle régulière sous la présidence du maire, M. Roger Loiselle et à cette occasion des permis de construction pour un montant de \$58,800, ont été accordés.

De plus, les membres du conseil ont accepté les comptes du mois au montant de \$477.84 et aussi le solde de \$2,168.00 dû à la coporation du comté de Bagot pour la confection, mise à jour et redressement du rôle d'évaluation 1974.

Le rapport financier du 7 avril indique un montant de \$47,054.32 en caisse et un montant de \$11,514.45 à percevoir.

Le conseil a décidé de faire parvenir une requête signée par 91 contribuables de la municipalité au ministère des travaux publics du Québec, Service des ponts, dont une copie du

député de Johnson, M. Maurice Bellemare, afin d'obtenir la reconstruction du pont du 4e rang qui enjambe la rivière Renne.

On sait que ce pont a été construit en 1900 et qu'il est très étroit et passablement dangereux pour la circulation automobile. Le conseil insiste en plus que cette demande soit prise en considération le plus rapidement possible.

Par ailleurs, une autre requête, faite cette fois par plusieurs résidents du 2e rang (route Lorrain), demande l'élargissement de cette route entre la 139 sud et l'usine de filtration. Ce travail avait été commencé par le ministère de la Voirie, mais l'est resté inachevé. Des copies de cette requête seront envoyées au ministre concerné ainsi qu'au député du comté afin que se poursuivent ces travaux.

Concours régionaux pour les agriculteurs du Québec

QUEBEC — Pour la quatrième année consécutive, le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, annonce que des concours régionaux de maïs-fourrage se tiendront cet été dans les zones qui sont propices à cette culture. Ces concours, rappelle-t-il, s'inscrivent dans le cadre beaucoup plus vaste du programme d'auto-alimentation à la ferme que préconise son ministère depuis quelques années déjà.

La Saint-Jean 1975

ACTON VALE — Il semble que de nouveau cette année les Fêtes de la St-Jean seront vouées à un grand succès et le responsable du comité d'organisation, Yvon Brunelle, informait les membres qu'en 1975, il n'y aura pas de parade, mais d'autres activités plairont sûrement à la population, telles que la soirée pour les jeunes avec feu de la St-Jean; la soirée canadienne, les compétitions sportives au parc Labrière, le feu d'artifices et le concours de la "Fée de la St-Jean".

Prochaines activités

ACTON VALE — Les prochaines activités du Conseil 2825 seront la soirée bavaroise du 26 avril dont le responsable est M. Michel Rajotte et qui se déroulera au Centre Sportif. Il y aura aussi la fête des mères qui sera célébrée de façon toute particulière, le 11 mai, au cours de la réunion mensuelle. Par la suite, il y aura le Gala annuel des Chevaliers-Mérite, prévue pour le 7 juin, et qui mettra en vedette l'orchestre Gilles St-Amand et finalement les Fêtes de la St-Jean.

Chevalier "Mérite"

ACTON VALE (DNC) — Pour le mois d'avril, le titre de Chevalier-Mérite a été décerné à un membre qui ne cesse de se dévouer pour le Conseil 2825 des Chevaliers de Colomb d'Acton Vale depuis qu'il a été initié. Il s'agit de M. Réjean Messier qui a été le choix très judicieux du Grand-Chevalier, M. Alain Delorme.

Les membres se souviendront sans doute que M. Messier a été le responsable du comité d'organisation de la messe de minuit de Noël pendant deux années consécutives en plus d'apporter sa précieuse collaboration à d'autres activités du Conseil. De plus, il organisa dernièrement le "Bal des Guenilloux".

Ces derniers, précise-t-on, s'adressent aux producteurs des régions agricoles de Québec, de la Beauce, de Nicolet, des Cantons de l'Est, de l'Outaouais, de l'Assomption et de la Mauricie. Ils sont également ouverts aux producteurs de certains comtés désignés dans les régions du Bas Saint-Laurent, du Nord-Ouest québécois et du Saguenay Lac St-Jean.

De ce fait, la culture du maïs-fourrage sur de plus grandes superficies et une augmentation des rendements due à une meilleure connaissance

des techniques de production, contribueront très certainement à réduire, de façon marquée, les coûts d'exploitation sur les fermes.

En guise d'encouragement à la production, le service des Productions végétales du ministère consacre donc, cette année, un montant de \$3,500 qu'il partagera entre les différents gagnants des concours.

Pour être admissibles aux concours, les agriculteurs doivent toutefois remplir les conditions suivantes:

1. Ensemencer une superficie minimale de dix (10) acres d'une seule et même variété, en un seul bloc.
2. Avoir signé et adressé leur demande d'entrée au concours, au bureau de l'agronome avant le premier juillet 1975.
3. Utiliser une des variétés recommandées officiellement par le CPVQ et requérant trois mille (3,000) unités thermiques et moins. L'écart entre le nombre d'unités thermiques de la région et celui de la variété utilisée ne devrait pas dépasser trois cents (300), sauf dans les régions 1, 3, 9 et 12.

Au moment opportun, des spécialistes visiteront les champs des différents concurrents afin de les juger. Leur appréciation portera entre autres sur l'apparence générale du champ, la consistance du grain, la formation et la qualité des épis, la population ainsi que le rendement probable.

Suivant leur décision, le ministre procédera à l'attribution des prix aux producteurs les plus méritants, le nombre de prix donnés dans chacune des régions étant proportionnel au nombre de participants éligibles après la première élimination. Soulignons enfin que, comme par les années passées, une fête provinciale sera organisée et viendra couronner la tenue de toutes ces épreuves d'envergure régionale.

Danger: hommes et "pépine" au travail

MARIEVILLE (RIM) — M. Joseph Charbonneau, 77 ans, demeurant sur la route 1 à Marieville, a été victime d'un accident pour le moins original, alors qu'il est entré en collision avec une pépine, instrument semblable à une pelle mécanique, hier après-midi, sur le rang de l'église, à Marieville.

Des employés de la voirie effectuaient alors des travaux sur le chemin. Il semblerait, selon un porte-parole de la Sûreté, que M. Charbonneau, qui roulait à une vitesse approximative de 60 milles à l'heure, ait bien involontairement ignoré les feux d'avertissement et les indications "Hommes au travail".

Au moment de la collision, la pépine aurait fait demi-tour sur elle-même et il semblerait que son opérateur ait ressenti une secousse assez inusitée. La pépine n'a pas été endommagée et son opérateur n'a subi aucune blessure.

L'auto de M. Charbonneau, une Pontiac 1962, est considérée comme une perte totale. Le con-

ducteur qui était le seul occupant du véhicule, a subi une fracture au nez en plus de quelques blessures mineures.

Beau temps, gros temps, gros gin.
Henkes.

CINEMA 1

LES GALERIES DE GRANBY

VOISIN DU K-MART tél. 378-4623

"Chouette" en fait voir de toutes les couleurs à ses adversaires

POUR TOUS

UNE NOUVELLE AVENTURE

Moins de 14 ans \$1.00 EN TOUT TEMPS

ET... QUE ÇA GAZ... COCCINELLE

2ième ET DERNIERE SEMAINE

AU MÊME PROGRAMME

L'homme SANS VISAGE

CINEMA 2

AUREZ-VOUS LE COURAGE DE SUPPORTER CE FILM JUSQU'AU BOUT?

LES ORGIES DE FRANKENSTEIN 80

Aussi

Le Chateau des Messes Noires

CINEMA 3

18 ANS Adultes

JOURNAL SECRET D'UNE PRISON DE FEMMES

2e FILM

MARCHANDS DE FILLES

18 ANS Adultes

LES ORGIES DE FRANKENSTEIN 80

Aussi

Le Chateau des Messes Noires

14 à Granby

La situation n'est pas rose pour les usines utilisant de l'acier

par François BERGER

GRANBY — La volatilité de l'offre et de la demande, depuis la fin de 1974, provoque des ralentissements dans la majorité des usines granbyennes œuvrant dans le secteur de l'acier, comme c'est le cas pour les manufacturiers de textiles, de plastique, etc.

Au moment de la pénurie d'acier, l'offre était de très loin inférieure à la demande et, maintenant que la disponibilité de la matière première s'est rétablie, la récession fait basculer la demande qui est devenue inférieure à l'offre.

Parmi les 14 compagnies manufacturières œuvrant dans le secteur de l'acier à Granby, huit enregistrent des baisses, accompagnées parfois d'importantes mises à pied, une entreprise suit une tendance inverse et est en hausse continue, tandis que cinq autres sont plutôt stables.

Ce sont surtout les manufacturiers qui destinent leur production à l'industrie de la construction qui sont les plus touchés, tandis que les fabricants de produits finis destinés aux marchés de consommation courante et destinés à des fins industrielles (fabricants de composantes qui entrent dans l'usinage de différents produits) se maintiennent, tout juste.

Il y a aussi les manufacturiers dont la production est saisonnière, alors que les premiers

mois de l'année ne constituent pas une bonne période, en général.

Selon un homme d'affaires granbyen spécialisé dans la distribution d'acier, M. Richard Côté, le début de 1975 se compare facilement avec les activités de ce secteur au cours de 1972 et pendant les six premiers mois de 1973.

On ne peut pas comparer avec 1974 qui n'est pas un bon cadre de référence, puisqu'il s'agit d'une année record, exceptionnelle, de dire M. Côté.

Par ailleurs, selon les dirigeants de Simonds Ltd, entreprise qui connaît un ralentissement marqué, le fléchissement de l'industrie du métal devrait accentuer encore davantage et toucher les industriels qui ne le sont pas. Actuellement, les traitants d'acier (coupe, etc.) connaissent une baisse, qui se répercutera inévitablement, dans quelque temps, sur les autres (manufacturiers de divers produits métalliques), selon les gens de Simonds.

Une demande à la baisse ne peut qu'engendrer une baisse dans la production.

Il est à noter que le secteur de l'acier et de la fabrication de produits métalliques en général accapare, en temps normal, environ 9% de l'emploi industriel de la Princesse, soit quelque 600 travailleurs.

Metal Stamping

Alors qu'ils avaient prévu une augmentation de l'ordre de 30% dans la production à partir de janvier 1975 et qu'ils ont procédé, pour cette raison, à un agrandissement à l'automne dernier, les dirigeants de la compagnie Granby Metal Stamping Inc. ont été fort déçus par le revirement du marché.

Le projet d'agrandissement devait entraîner la création de 10 nouveaux emplois à l'usine du 620, rue Kempf, mais l'entreprise a mis à pied 14 de ses 20 employés, à la fin de l'année.

"Tout est au ralenti et la baisse de notre production est de 66% approximativement", a déclaré M. G. Lauzon, président de Granby Metal Stamping, qui fabrique depuis 1963 diverses pièces de métal destinées aux manufacturiers de réfrigérateurs, de machines à coudre, de meubles, de raccords et coudes de plomberie, etc.

"Nous espérons fonctionner avec 12 employés, à compter du mois de mai", a précisé M. Lauzon, indiquant que son entreprise mettra bientôt en production de nouveaux produits, pas coûteux à stocker.

Northern Sintered

Faisant preuve de prudence au sujet d'un projet d'expansion qui devrait être entrepris dès le mois de mai, la compagnie Northern Sintered Metals Inc., rue Edouard, surveille étroitement l'évolution du marché.

Il semble que les dirigeants de l'entreprise, spécialisée dans la fabrication de composantes en métal, hésitent à investir dans leur expansion, en raison d'une baisse de l'ordre de 25% dans les activités de la compagnie, depuis la fin de 1974. Le projet d'expansion devrait permettre d'augmenter de 60% la superficie de l'usine et de hausser de 30% la production.

Northern Sintered n'a effectué aucune mise à pied actuellement (25 employés), a noté le gérant local, M. A. Kane, qui entretient un rela-

vement de la situation dans deux ou trois mois.

Steelplast Co.

Dans un effort pour maintenir la production et le nombre de ses employés (30), Canadian Steelplast Co., au 880 rue Cowie, ne modifie en rien son rythme de fonctionnement et emmagasine des surplus.

"Nous finançons nos surplus et attendons que les affaires reprennent, afin de maintenir l'emploi", a indiqué le gérant de Canadian Steelplast, M. Klément Kotowski.

La compagnie granbyenne enregistre une baisse de 30% dans ses ventes de câbles en acier, destinés aux secteurs industriels.

La récession est d'autant plus forte pour Canadian Steelplast que son marché est envahi par les importations, principalement en provenance du Japon, a révélé M. Kotowski.

Steel Tanks

Devant faire face à une diminution de 40% dans le domaine des réservoirs à l'huile destinés au chauffage domestique, la compagnie Granby Steel Tanks, employant 10 personnes au 541, rue Edouard, se lance dans la fabrication d'un nouveau produit.

Pour remplacer progressivement la fabrication des réservoirs à l'huile, l'entreprise mettra en production des boîtes de camions.

Avant mis à pied trois de ses travailleurs au plus fort du fléchissement du marché, de novembre à janvier, Granby Steel Tanks envisage l'avenir avec plus d'optimisme, une légère reprise commençant à se faire sentir.

Il est à noter que la baisse dans la vente des réservoirs à l'huile est attribuable, selon les dirigeants de la compagnie, à l'effacement de la construction domiciliaire et à l'utilisation de plus en plus courante du chauffage à l'électricité.

Baisses légères et stabilité

Sinimex Inc.

Subissant un ralentissement qui tend maintenant à s'estomper, la compagnie Sinimex Inc., rue Simonds sud, a dû procéder à la mise à pied de 11 employés, à la fin de 1974 et au début de 1975.

Donnant du travail à 27 personnes actuellement, Sinimex devrait se maintenir au cours de 1975, selon M. Henri Bertrand, président de la compagnie.

Une expansion réalisée au cours de 1974 constitue le facteur de stabilité de cette entreprise d'envergure moyenne,

qui fabrique, depuis 1971, des unités combinées de cuisine (cuisinières compactes) en métal.

L'expansion doit permettre à Sinimex de diversifier sa production et de ne plus être à la merci d'un seul secteur. Ainsi, la compagnie fabriquera des produits en plastique (étagères) qui accaparent entre 25% et 30% de son chiffre d'affaires cette année.

Hunt & Moscrop

Ouvrant sur un marché qui se maintient très bien à l'heure actuelle au Canada, la

compagnie Hunt & Moscrop, employant 40 personnes, commence tout de même à entrevoir une légère tendance à la baisse sur son marché américain.

En général, les affaires se portent bien pour Hunt & Moscrop, nous a indiqué un cadre de l'entreprise, M. Malette.

Aucune mise à pied, aucun ralentissement dans la production.

Hunt & Moscrop, opérant une usine au 648, rue Sinda, fabrique des appareils de chauffage et de refroidissement destinés au marché industriel.

Détente marquée des prix de l'acier

par François BERGER

GRANBY — Alors que le marché de l'acier primaire se détend depuis le début de 1975, après une pénurie qui a duré 12 mois, l'industrie des métaux, comme l'ensemble des secteurs manufacturiers, est aux prises avec les affres de la récession.

La disponibilité de l'acier, dont le prix vient de descendre de quelque 20%, est maintenant plus grande qu'en 1974, quand les manufacturiers ont dû freiner considérablement leur rythme de production.

Tout juste sortis de la situation des contingents imposés par les producteurs de matières premières, le secteur de l'acier a maille à repartir, le marché ne répondant plus.

Provoquée par un "boom" économique mondial qui a entraîné des fluctuations marquées des systèmes monétaires des pays producteurs, la pénurie d'acier a signifié, tout au long de 1974, la perte de nombre de contrats pour les manufacturiers canadiens particulièrement.

Avant 1974, l'acier canadien se vendait plus cher que celui en provenance du Japon, de l'Allemagne ou de l'Angleterre. Ensuite c'est le contraire qui s'est produit, en raison de la dévaluation du dollar et de la montée simultanée du yen et du mark.

A ce moment-là, les industriels canadiens se sont tournés vers les fournisseurs du Canada et la demande a dépassé largement l'offre. De toute façon, même l'acier d'importation, représentant normalement de 30% à 35% de la consommation industrielle canadienne, était rare, les autres pays industrialisés enregistrant aussi une demande excédentaire.

Les aciéries canadiennes (Stelco, Defasco, Algoma, Sidbec-Dosco, etc.) n'étaient pas préparées à la forte hausse de la demande, puisque l'acier d'importation les empêchait, avant 1974, de songer à des expansions rentables.

Les producteurs d'acier canadiens ont entrepris des expansions à la fin de 1974 et au début de 1975. Les contingents de production se sont progressivement, les manufacturiers stockent, mais ces derniers ne peuvent augmenter leur production, en raison du fléchissement général des marchés.

Il est à noter que le 100 livres d'acier canadien se vend maintenant entre \$16 et \$18, selon la qualité, alors que le prix était de \$22 environ, en 1974.

Malgré cette baisse, le prix moyen de l'acier demeure 10% plus élevé, en 1975, que le prix en 1973.

Les délais de livraison, de l'aciérie à l'usine, se situent aujourd'hui à une semaine, alors qu'il fallait compter au moins trois semaines en 1974, a indiqué un industriel granbyen.

Steel Hedde

Alors que l'industrie textile, son principal client, est dans un marasme total, la compagnie Steel Hedde of Canada Ltd, rue Saint-Hubert, se maintient.

Fabricant de lices et peignes pour les métiers à tisser, Steel Hedde connaît un début d'année aussi bon qu'en 1974, a indiqué le gérant local, M. Herbert Wylie.

Les problèmes reçoivent par les industriels du textile les poussent à modifier leur production, ce qui entraîne une augmentation des contrats obtenus par Steel Hedde, a expliqué M. Wylie (nouveaux équipements, etc.).

D'autre part, la compagnie granbyenne, qui emploie 50 personnes, connaît un important ralentissement dans sa production de fils métalliques destinés à l'industrie manufacturière.

"Nous avons des surplus d'inventaire de fils métalliques, produits qui représentent 15% des ventes totales de Steel Hedde", a précisé M. Wylie.

L'entreprise n'a effectué que deux mises à pied jusqu'à maintenant.

Card Clothing

Fabrique également des produits destinés à l'industrie textile, la compagnie R.N. Card Clothing Ltd, employant 15 personnes au 625, rue Cowie, se maintient aussi.

"Nous avons beaucoup de travail", a indiqué le gérant, M. R. Nelthorpe, précisant qu'il s'agit surtout de réparation de pièces.

R.N. Card Clothing, produisant des pièces en métal pour cardeuses (servant à peigner la laine), a augmenté le nombre de ses clients, ce qui contribue à com-

penser la diminution générale dans les commandes, a ajouté le gérant.

Autres

La compagnie Acier Maheu Inc., au 742, rue Saint-Jacques, enregistre actuellement une baisse de sa production de structures d'acier, mais il s'agit d'un ralentissement saisonnier, a fait remarquer M. Ludger Maheu, précisant que son entreprise, n'employant que deux personnes, n'a pas connu de baisse hors saison, pour le moment.

C'est aussi un ralentissement saisonnier qui se fait sentir chez la compagnie Germain Harnois, employant trois personnes dans la fabrication de fer ornemental, au 59, rue Foch.

Cependant, la petite entreprise accuse un retard d'un mois par rapport à la période normale de baisse, a noté M. Harnois. C'est-à-dire que le ralentissement, normal en hiver, semble s'étirer davantage qu'au cours des années précédentes.

A la compagnie Métallurgie Thibault Ltée, le gérant, M. Paul Rainville, a indiqué qu'un ralentissement se fait sentir depuis le début de 1975, mais que l'entreprise de la rue Cowie ne connaît pas de baisse, à l'heure actuelle.

Métallurgie Thibault, employant sept personnes, destine 90% de sa production au secteur de l'électronique, qui se maintient en "bonne forme" actuellement.

Chez André Pelchat, fabricant de métaux ouvrés (fer ornemental), un seul des neuf employés a été mis à pied, au début de l'année, pendant un mois. La aussi, les affaires vont bien, malgré un léger ralentissement.

Hausse paradoxale

Hirsh Shelving

Paradoxalement à l'ensemble de l'industrie du métal, la compagnie granbyenne Hirsh Shelving Systems Ltd ne connaît aucune baisse dans ses activités.

Au contraire, l'entreprise continue à progresser facilement sur le marché canadien. Hirsh Shelving fabrique des étagères en métal, destinées à un usage domestique.

Mais pourquoi cette entreprise, employant neuf personnes à son usine de la rue Vadnais, fait-elle figure d'exception dans l'ensemble du secteur de l'acier?

Établie à Granby en 1974 et entrée en opération au mois de septembre seulement, Hirsh

Shelving est trop jeune pour subir les contrecoups d'un ralentissement; elle a encore tout un marché à conquérir.

"Notre marché n'est pas saturé, nous continuons à le pénétrer", a noté le gérant local, M. R. Tremblay, indiquant, d'autre part, que les étagères fabriquées par l'entreprise granbyenne sont vendues à des prix abordables pour le consommateur (ce n'est pas un produit de luxe). Ainsi, la nature du produit le préserve d'une diminution prononcée de la demande, selon M. Tremblay.

Il est à noter que Hirsh Shelving est subsidiaire à part entière de Hirsh, Inc., de Skokie, Illinois.

L'industrie textile toujours en déclin

MONTREAL (PC) — Le président de la société Wabasso, M. Roy Crabtree, dans son rapport annuel aux actionnaires, souligne que la situation s'est détériorée depuis l'année dernière dans l'industrie du textile et du vêtement, en raison principalement de l'accroissement de la part des produits importés sur le marché local.

De plus, M. Crabtree est pessimiste quant aux perspectives d'avenir dans cette industrie.

Le président rappelle que le gouvernement avait allégé ses restrictions sur l'importation des produits textiles, l'année dernière, l'industrie canadienne connaissant à cette époque une grande activité. Mais depuis, le marché local s'est rétréci et le gouvernement hésite à appliquer de nouveau les restrictions à l'importation.

En 1974, les revenus nets de Wabasso se sont chiffrés par \$7.8 millions ou \$3.74 l'action, comparé à \$1.6 million ou \$3.96 l'action en 1973.

Initiation

ACTON VALE — Les 2e et 3e degrés de l'ordre colombien seront conférés le dimanche 27 avril. On rapporte que 15 candidats d'Acton Vale ont été initiés au premier degré le 12 avril dernier.

Candidats au CC

ACTON VALE — C'est au cours de leur dernier déjeuner mensuel que les Chevaliers de Colomb d'Acton Vale ont été appelés à choisir des candidats pour l'élection des membres de l'exécutif 1975-76 qui doit être tenue le 1er juin prochain, à l'occasion du dernier déjeuner de l'année 1974-75. En voici d'ailleurs la liste: MM. Alain Delorme, Albert Rémy, Denis Valiquette, Yvon Joly, Jacques Gaucher, Réjean Messier, Gilles Lamothe, Yvon Brunelle, René Gagnon, Jean-Guy Poirier, Réal St-Pierre, Roger Cardin, Alain Fontaine, Richard Provost, Théodore Tinguet, Serge Cantin, Yvon Désautels, Jean-Guy Savoie, Daniel Ménard, Jules Lapointe, François Martin, Pierre Gagnon, Laurent Leclerc, Claude Gaucher, André Gagnon, François Deslandes, Yves Mariner, et Henri Côté.



"Ça, c'est vrai! Ici, Guy Émond. Un de mes amis, qui fait de la boxe, a suivi mon exemple. Il s'est acheté une FORD '75 chez GRANBY AUTORAMA. Lui aussi a compris que 50 milles, c'est vite fait quand ça coûte moins cher et que le service après-vente est FORDmidable.

Faites comme nous deux, procurez-vous la vôtre dès aujourd'hui! Ce sera le meilleur achat de toute une vie.

C'est plus que vrai quand on dit et répète: PLUS ON LES REGARDE, PLUS ON LES AIME VENTE-LOCATION-SERVICE

GRANBY AUTORAMA INC.

FORD - GRANADA - LTD - THUNDERBIRD - TORINO - MUSTANG
PINTO - MAVERICK - CAMIONS FORD
960, PRINCIPALE GRANBY 378-4636

POUR CONNAÎTRE
LES NUMÉROS GAGNANTS



MINI-LOTO
INTER-LOTO
SUPER-LOTO
OLYMPIQUE
LOTO-PERFECTA

COMPOSEZ
372-0999

Un service de

chef

radio 1450

Le contribuable québécois étant le plus taxé du pays

Le PQ demande au gouvernement une série de mesures favorisant le petit salarié

QUEBEC PC — L'opposition péquiste exhorte le gouvernement Bourassa à indexer et à réduire les impôts au profit des contribuables québécois, "qui sont les plus taxés au Canada".

M. Jacques-Yvan Morin, chef parlementaire du PQ, a suggéré quatre mesures mercredi, à Québec, à l'occasion d'une conférence d'information, en prévision du nouveau budget Garneau qui doit être présenté à l'Assemblée nationale aujourd'hui même — jeudi.

Ces quatre mesures destinées à combattre le plus haut taux de chômage depuis 1963 et à relancer l'économie sont les suivantes:

- l'indexation de l'impôt sur le revenu suivant la formule fédérale et celle des neuf autres provinces. Ainsi, les exemptions personnelles pour les célibataires devraient être portées à \$1,760 et celles des personnes mariées à \$3,345;
- une réduction uniforme de \$100 en 1975 pour tous les contribuables québécois. Le PC trouve cette mesure socialement plus équitable que celle de l'Ontario, qui a réduit la taxe de vente de sept à cinq pour cent, ou même que celle du fédéral, qui a réduit les impôts;
- la réduction de l'impôt scolaire de \$1,25 à \$1 les \$100 d'évaluation, conformément à la demande de l'Union des municipalités et de l'Union des conseils de comtés. Il faudrait également décentraliser le système afin d'assurer aux commissions scolaires, devenues plus faibles financièrement,

des moyens suffisants ainsi qu'une autonomie administrative accrue.

— l'instauration d'un programme d'aide à la construction domiciliaire par l'octroi d'une subvention de \$1,000 à toute personne qui achètera une maison neuve en 1975. L'Ontario vient d'augmenter à \$1,500 le montant de cette subvention et le PQ estime que le Québec doit agir rapidement, si l'on veut éviter que les fonds disponibles en cette matière ne se concentrent encore davantage dans la province voisine.

\$500 millions

Le coût des réformes proposées par le PC est évalué à \$500 millions: \$200 millions pour l'indexation, \$200 millions pour la réduction uniforme d'impôt de \$100, \$50 millions pour la baisse de la taxe scolaire et autant pour l'aide à l'habitation.

"Ce n'est pas exagéré en période de récession. L'Ontario, dont le taux de chômage est beaucoup moins élevé, prévoit un déficit de \$1,1 milliard dans le nouveau budget 1975-76 sans compter les

\$500 millions nécessaires aux dépenses extra-budgétaires", a déclaré M. Morin.

Le leader péquiste a également expliqué à l'aide de plusieurs graphiques que le Québécois est le plus taxé du Canada et que sa situation s'est dégradée depuis deux ans par rapport aux contribuables ontariens.

Une personne mariée avec deux enfants de moins de 11 ans et disposant d'un revenu de \$8,380 en 1973, au Québec, a payé \$1,026 en

impôts comparativement à \$704 en Ontario. En 1975, cette personne paiera \$1,296 au Québec et \$837 en Ontario, avec un revenu de \$10,000 mais un pouvoir d'achat de \$8,380, le même qu'en 1973, compte tenu d'un taux d'inflation de 18,5 pour cent en deux ans.

Surtaxé

Le Québécois est "surtaxé" par rapport à l'Ontario, dit-il: en 1973, il a payé \$322 de plus, en 1974 \$401, et en 1975 il paiera \$459 de plus en impôt que son voisin ontarien.

Les augmentations qu'il a subies depuis deux ans sont également supérieures à celles de son voisin: \$120 en 1973-74 et \$150 en 1974-75, par rapport à \$41 et \$92 en Ontario.

A la veille de ce budget 1975-76, le plus important qu'il ait eu à présenter le gouvernement Bourassa depuis son élection d'avril 1970, selon le PC, M. Morin a conclu: "S'il fallait que cette situation se perpétue encore en 1975, ce serait la catastrophe pour le Québec".

Garneau devra respecter les traditions désuètes pour présenter le budget

QUEBEC (PC) — Lorsque le ministre des Finances, Raymond Garneau se présentera devant l'Assemblée Nationale peu après 8 heures ce soir, il se livrera au respect de quelques traditions qui remontent aux heures les plus brillantes du parlementarisme britannique.

Même si le ministre n'a pas avec lui un porte-document vieillot de cuir rouge cramoisi, comme son homologue du Parlement de Westminster, il aura devant lui à son pupitre non pas un verre d'eau mais un verre de gin, sans eau.

Cela pour indiquer que l'Etat se porte bien et se prépare même à se porter encore mieux. Une autre tradition veut que le ministre des Finances porte un complet neuf avec chemise et cravate neuves si possible afin de prouver que les ministres reflètent la prospérité nationale.

Pourtant, des journalistes ont appris que le ministre se contentera de porter des souliers neufs. La tradition les veut noirs, mais cela fera peut-être un peu deuil. Il pourra les choisir sang de boeuf.

Le français langue de travail

TORONTO (PC) — Les administrations des compagnies opérant au Québec devraient prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour faire du français leur langue de travail. C'est ce qu'ont déclaré, mercredi, de hauts fonctionnaires du gouvernement québécois à un auditoire composé d'hommes d'affaires.

Cependant, les hommes d'affaires ont été rassurés en entendant que le changement ne se fera pas du jour au lendemain et que ce ne sera pas aussi coûteux que cela en a l'air.

Quelque 20 orateurs, y compris deux membres du cabinet québécois et des représentants de l'entreprise privée, ont passé la journée à expliquer et à répondre aux questions au cours d'une conférence sur le bill 22 — nouvelle loi controversée des langues officielles du Québec.

La loi a été adoptée l'année dernière et a fait du français la loi officielle de la province. Elle vise particulièrement à protéger et promouvoir la langue et la culture française au Québec.

Plus de 500 hommes d'affaires participaient à la conférence et représentaient plusieurs compagnies dont certaines n'ont que quelques vendeurs travaillant au Québec et d'autres plusieurs milliers d'employés.

Les programmes conçus pour introduire graduellement la langue française dans l'administration des compagnies seront appliqués selon les besoins individuels des firmes et, dans certains cas, s'échelonnent sur 15 et 20 ans.

Délais

Cependant, si les compagnies retardent les procédures, elles s'en ressentiront, a-t-il été affirmé.

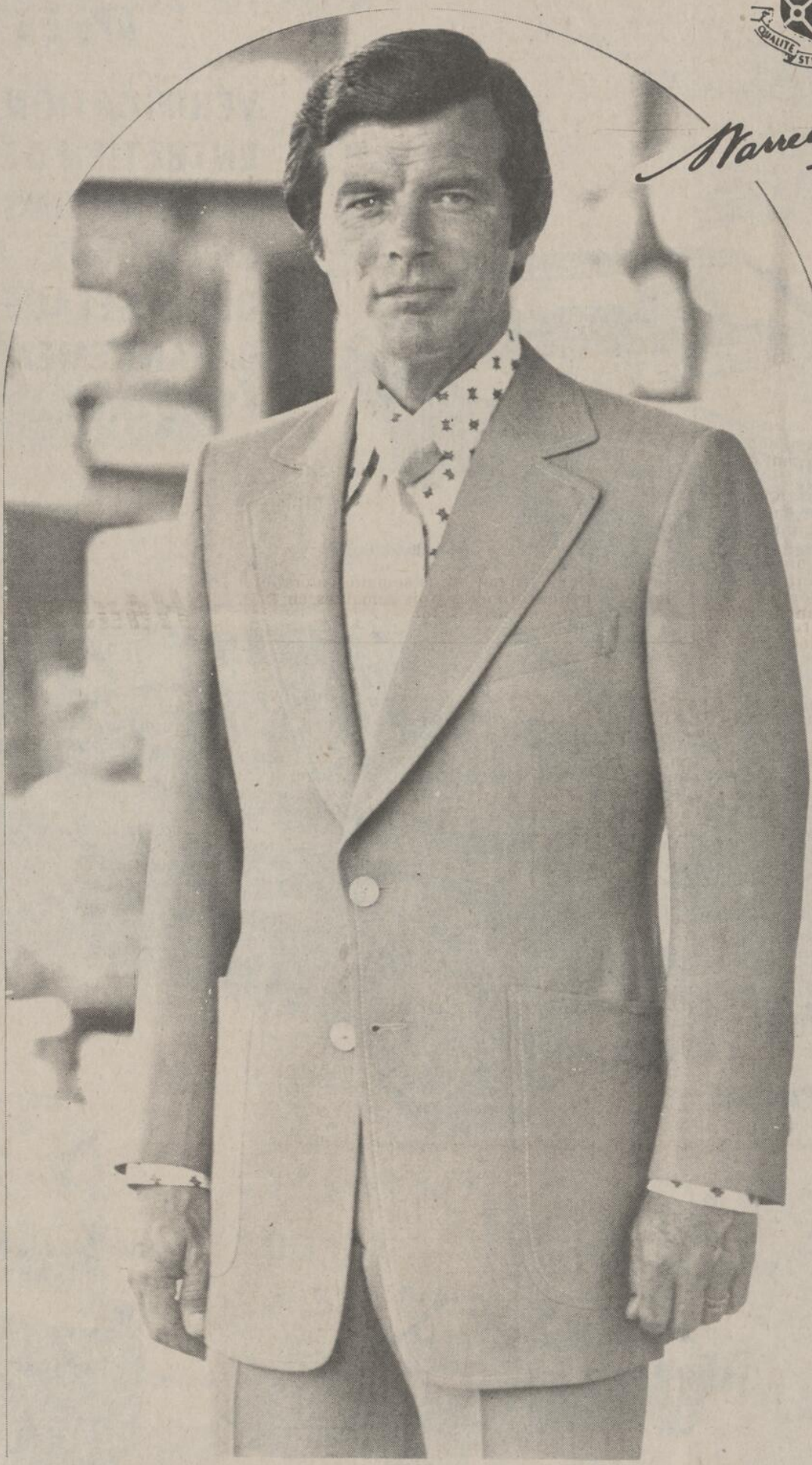
Le ministre responsable de l'application de la loi, M. Fernand Laclonde, a déclaré: "Bien que notre gouvernement se soit établi une ligne de conduite qui fera que les changements s'effectueront dans l'ordre et seront raisonnables et pragmatiques, il n'en restera pas moins qu'il s'agira d'une question irréversible commandée par les nécessités de la société québécoise."

Le ministre a ajouté que d'après les conclusions d'une commission provinciale la langue française est dans un état lamentable en ce qui a trait à son utilisation dans les affaires, l'industrie, la finance et le commerce.

Pour une Distinction Personnelle



Hugger & Co.



TRIO

Cet ensemble trois-pièces, de style blazer, est l'élément indispensable de toute garde-robe masculine.

Confectionné en pure laine vierge, il est léger et agréable à porter car son tissage particulier lui donne l'apparence et la texture du lin. Ce qui fait l'intérêt de cet ensemble, ce sont les deux pantalons, de coupe sportive, dont l'un est rayé écriu et bleu dans le

même tissu. Ils sont tous deux extrêmement confortables grâce à la ceinture exclusive Hugger: une bande de taille élastique à l'intérieur et du tissu en biais soigneusement cousu de l'autre côté. Cette idée simple les rend si agréables à porter que vous ne voudrez plus changer.

Trio, une façon chic et raffinée d'être bien habillé!

Lucien Hébert

GRANBY — QUEBEC

198, rue PRINCIPALE

GRANBY, P. Q.

TÉL.: 372-4911



*Page(s) manquante(s)
ou non-numérisée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Catfish en arrache

NEW YORK (AP) — Charles Finley, propriétaire controversé des As d'Oakland, doit bien rire dans sa barbe de ce temps-ci. C'est son erreur qui a permis à Catfish Hunter de devenir agent libre et de récolter \$3.75 millions des Yankees de New York.

Hunter a perdu ses deux premiers matches avec les Yankees, avec une moyenne de 5.40 points mérités, et il a été hué par la foule locale en quittant le monticule contre Boston, mardi.

Catfish a certes conservé son ascendant de lanceur, mais il semble ignorer où les placer.

Manque de précision

Hunter admet ses erreurs et il a l'intention de lancer entre les matches pour se retrouver, ce qui en fera le lanceur d'exercices le mieux rémunéré au baseball.

Il ne lance pas de prises. "Je ne suis pas un lanceur puissant, mais précis. Je dois trouver mon objectif, ce qui sera mon but dans les exercices".

Il a déjà accordé six buts sur balles en 16-23 manches, ce qui est beaucoup en comparaison de 46 en 318 manches l'an dernier. Il a aussi alloué 10 points mérités et 16 coups sûrs.

Il a accordé deux

longs circuits aux Tigers de Detroit à son premier match.

"Ma glissante allait bien, mais n'allait nulle part. Contre Boston, dans son 2e match, Castish a été bombardé de quatre points dans la 4e manche, perdant une avance de 3-0.

"Je n'en croyais pas mes yeux", a admis Catfish. Quant à Finley, il a décidé de remplacer Catfish par Mike Norris, y compris le no 27, qu'on a ensuite changé en no 16.

Norris affiche une moyenne de 0.00 en deux matches en n'accordant que quatre coups sûrs en 16 manches.

Qui a dit que l'habit faisait le moine?

Woody Fryman passe le pinceau aux Pirates de Pittsburgh: 5-0

PITTSBURGH (AP) — Woody Fryman a espacé cinq coups sûrs et les Expos de Montréal ont mis fin à une série de cinq revers hier soir en bombardant Dock Ellis de sept coups sûrs et quatre points au cours des trois premières manches et l'emportant 5-0 aux dépens des Pirates de Pittsburgh.

Fryman, ex-Pirate qui a passé les trois dernières saisons à Detroit, dans la LA, a retiré sept rivaux au bâton et accordé trois buts sur balles en aidant les Expos à remporter leur premier gain depuis leur première victoire au début de la saison.

Les Expos y sont allés de deux points dès la 1ère manche grâce aux simples de Pepe Mangual et Tony Scott.

Larry Parish a cogné de la 2e reprise et, dans la 3e, Scott a frappé un simple avant de compter sur le double de Barry Foote.

Les Expos ont ajouté un autre point dans la 4e aux dépens du lanceur de relève Sam McDowell grâce au ballon-sacrifice de Mike Jorgensen.

Ellis, qui n'avait alloué qu'un point mérité en 36 manches à l'entraînement, en a accordé deux fois plus dès la première manche aux Expos.

Tim Foli a frappé un simple après un retrait, puis a volé le 2e but avant le but sur balles à Jorgensen. Mangual et Scott ont suivi avec deux longs simples productifs.

La recrue Parish a cogné son premier circuit dans les majeures au début de la 2e.

Après le double productif de Foote dans la 3e, les Expos ont ajouté un autre point aux dépens de McDowell dans la 4e. Larry Lintz a obtenu un but sur balles, puis a volé le 2e coussin, s'est rendu au 3e sur le simple de Foli et a croisé le marbre sur le ballon de Jorgensen.

Les Pirates ont occupé tous les coussins dans la 8e avec un but sur balles, un simple d'Al Oliver et une erreur de Jorgensen sur un roulant de Willie Stargell.

Le roulant de Richie

Zisk a alors atteint Oliver entre le 2e et le 3e coussin, le retirant automatiquement, mais les coussins sont demeurés tous occupés avec Zisk au 1er. Dave Parker a mis fin à la manche avec un coup en flèche.

Montréal 211 100 000-5 9 1 Pittsburgh 000 000 000-0 5 0

Fryman 1-0 et Foote; Ellis 0-1, McDowell 4, Hernandez 8, et Sanguillen, C. Mt-Parish 1.

PHILADELPHIE (AP) — Manny Trillo a cogné un circuit de trois points en première manche, hier soir, et les Cubs de Chicago ont défait les Phillies de Philadelphie 9-3.

Le lanceur gagnant Bill Bonham a alloué six coups sûrs et trois buts sur balles. Il a retiré sept frappeurs au bâton.

Les Cubs, auteurs de cinq points à la manche initiale, ont réussi 14 coups sûrs, contre les quatre lanceurs utilisés par Philadelphie.

Il s'agissait par ailleurs pour Trillo d'un premier circuit dans les ligues majeures.

Sherbrooke gagne la série 4-3

GRANBY — Les Vics bantam de Granby se sont inclinés 5-3 devant Sherbrooke pour ainsi céder le championnat aux Castors et la série 4 de 7 par quatre défaites contre trois victoires pour les protégés de Roger Vachon.

Cette série terminée, la ligue Inter-Cités "A" clôture donc sa saison en même temps que cette défaite des Vics. Ce sera peut-être pour l'an prochain...

Chicago 501 021 000-9 14 2 Phila. 000 000 021-3 6 1 Bonham 1-0 et Swisher; Carlton 0-2, Horner 3, Acosta 6, Hilgendorf 8 et Boone, Essian 8. C. Chi-Trillo 1.

ATLANTA (AP) — Buzz Capra a lancé un match de six coups sûrs et Dusty Baker a claqué un circuit hier soir quand ils ont unis leurs efforts pour conduire les Braves d'Atlanta à une victoire de 5-2 contre les Astros de Houston dans un match de la Ligue nationale de baseball.

Le circuit de Baker, aux dépens du perdant Larry Dierker à la deuxième manche, a permis à Capra d'inscrire sa deuxième victoire de la saison.

ATLANTA (AP) — Buzz Capra a lancé un match de six coups sûrs et Dusty Baker a claqué un circuit hier soir quand ils ont unis leurs efforts pour conduire les Braves d'Atlanta à une victoire de 5-2 contre les Astros de Houston dans un match de la Ligue nationale de baseball.

Le circuit de Baker, aux dépens du perdant Larry Dierker à la deuxième manche, a permis à Capra d'inscrire sa deuxième victoire de la saison.

Les Braves ont marqué quatre fois à la quatrième manche. Mike Lum a reçu un but sur balles, Rowland Office a suivi avec un simple et Vic Correll a reçu une passe pour remplir les coussins. Larvell Blanks a frappé un simple, poussant deux coureurs au marbre. Marty Perez a suivi avec un simple pour faire produire un autre point et les Braves ont inscrit leur dernier point suite à une erreur.

Un circuit de deux points de Bob Watson à la neuvième manche a privé Capra du blanchissage.

Hous. 000 000 002-2 6 2 Atlán. 010 400 000-5 8 1 Dierker 2-1, Forsch 5.

Scherman 8 et M. May; Capra 2-0, et Correll. C. Hou-Watson 1; Atl-Baker 2.

SAN FRANCISCO (AP) — Bobby Murcer a claqué un triple de deux points à la cinquième manche hier, conduisant les Giants de San Francisco à une victoire facile de 7-1 contre les Padres de San Diego dans un match de la Ligue nationale de baseball.

Le seul point des Padres aux dépens du dotier John D'Aquisto a été le résultat du premier circuit de la saison du San Diego, réussi par Mike Ivie à la septième.

Les Giants n'avaient réussi que deux coups sûrs contre le partant Dan Spillner avant la cinquième manche.

Steve Ontiveros a entrepris la manche avec un double, il s'est rendu au troisième sur le simple de Dave Rader. Spillner a ensuite donné un but sur balles à D'Aquisto, puis Von Joshua a frappé un ballon sacrifié pour faire produire le premier point de la rencontre.

Mike Phillips a été retiré, puis Murcer s'est exécuté pour porter le compte 3-0. Deux autres points ont été comptés quand le lanceur de relève Rich Folkers a commis un lancer erratique et le receveur Randy Hundley a mal relayé la balle à l'avant-champ.

Les Giants ont marqué un autre point à la septième quand Joshua a réussi un simple, a volé le deuxième et est venu croiser le marbre quand Rader a obtenu un double. Murcer a poussé Rader au marbre avec un simple à la huitième, produisant ainsi le dernier point du match.

D'Aquisto a alloué trois buts sur balles d'affilée à la huitième, mais Randy Moffitt est venu le tirer de cette impasse et a terminé le match pour les Giants.

S. Diego 000 000 100-1 8 0 S. Fran. 000 050 11x-7 10 2 Spillner 1-1, Folkers 5, Foster 7, Tomlin 7, Grief 8 et Hundley; D'Aquisto 1-1, Moffitt 8 et Rader, C. SD-Ivie 1.

ST-LOUIS (AP) — Une erreur du joueur de deuxième but Felix Millan a permis aux Cardinals de St-Louis d'inscrire trois points à la cinquième manche hier soir et c'est tout ce qu'il leur fallait pour disposer des Mets de New York 3-2 dans un match de la Ligue nationale de baseball.

Les Cardinals avaient été limités à deux simples par le partant John Matlack avant la cinquième manche.

Ken Reitz a entrepris la manche avec un simple. Il a atteint le deuxième quand Millan a effectué une mauvaise remise au premier après avoir capté un roulant de Keith Hernandez. Ed Brikman a ensuite claqué un simple pour faire marquer un point non mérité. Hernandez a failli être retiré au deuxième, mais un mauvais lancer de l'arrêt-court Bud Harrelson a permis aux Cards d'inscrire leur deuxième point.

Lou Brock a claqué un simple par la suite pour faire compter le troisième point des Cards.

La recrue John Denny avait blanchi les Mets jusqu'à la septième manche. Wayne Garrett a cependant obtenu un simple à la septième puis est venu croiser le marbre grâce à un double et une erreur.

Joe Torre a fait produire le dernier point des Mets avec un simple à la neuvième.

N. York 000 000 101-2 8 2 St-L. 000 030 00x-3 5 1

Matlack 0-1, Hall 7 et Stearns; Denny 2-0, Garman 9 et Simmons.

filée à la huitième, mais Randy Moffitt est venu le tirer de cette impasse et a terminé le match pour les Giants.

S. Diego 000 000 100-1 8 0 S. Fran. 000 050 11x-7 10 2 Spillner 1-1, Folkers 5, Foster 7, Tomlin 7, Grief 8 et Hundley; D'Aquisto 1-1, Moffitt 8 et Rader, C. SD-Ivie 1.

ST-LOUIS (AP) — Une erreur du joueur de deuxième but Felix Millan a permis aux Cardinals de St-Louis d'inscrire trois points à la cinquième manche hier soir et c'est tout ce qu'il leur fallait pour disposer des Mets de New York 3-2 dans un match de la Ligue nationale de baseball.

Les Cardinals avaient été limités à deux simples par le partant John Matlack avant la cinquième manche.

Ken Reitz a entrepris la manche avec un simple. Il a atteint le deuxième quand Millan a effectué une mauvaise remise au premier après avoir capté un roulant de Keith Hernandez. Ed Brikman a ensuite claqué un simple pour faire marquer un point non mérité. Hernandez a failli être retiré au deuxième, mais un mauvais lancer de l'arrêt-court Bud Harrelson a permis aux Cards d'inscrire leur deuxième point.

Lou Brock a claqué un simple par la suite pour faire compter le troisième point des Cards.

La recrue John Denny avait blanchi les Mets jusqu'à la septième manche. Wayne Garrett a cependant obtenu un simple à la septième puis est venu croiser le marbre grâce à un double et une erreur.

Joe Torre a fait produire le dernier point des Mets avec un simple à la neuvième.

N. York 000 000 101-2 8 2 St-L. 000 030 00x-3 5 1

Matlack 0-1, Hall 7 et Stearns; Denny 2-0, Garman 9 et Simmons.

par Carlos May qui a envoyé Jim Bibby aux douches. Le successeur de Bibby, Jim Umberger, a tenu les Sox en échec jusqu'à la 9e manche.

Chicago 305 001 401-14 18 3

Bibby, Umberger 1-0 1. Merritt 9 et Sundberg; Wood 0-3, Utten 3, Kucek 7 et Downing, Cs: Tex-Burroughs 2, Davis 1.

Oakland 100 000 010-2 5 1

Kansas City 011 301 00x-6 9 1 Blue 2-1, Odom 4, Hamilton 8 et Tenace, Fosse 8; Briles 1-0 et Martinez, Cs: Oak-Bando 2, C. Washington 1 KC-Killebrew 1.

Milwaukee 000 000 000-0 3 1

Baltimore 000 001 10x-2 6 0 Slaton 1-2 et Moore; Cuellar 1-0 et DeCinces, C: Bal-Hendricks 1.

Californie 001 100 020-4 10 3

Minnesota 402 004 00x-10 12 1 Hassler 1-1, Blasteric 3, Pena 6 et Rodriguez; Blyleven 2-0 et Borgmann, Egan 7.

Montréal 5 ab p cs pp Lintz, 2b 3 1 1 0 Foli, ac 5 1 2 0 Carter, cd 4 0 0 0 Jorgensen, 1b 3 1 0 1 Mangual, cc 4 0 1 1 Parker, cd 4 1 2 1 Scott, cg 4 0 1 1 Foote, r 4 0 1 1 Parrish, 3b 3 1 1 1 Fryman, l 4 0 1 0 TOTAL 34 5 9 5

PITTSBURGH 0 ab p cs pp Stennett, 2b 3 0 1 0 Hebler, 3b 2 0 0 0 Oliver, cc 4 0 1 0 Stargell, 1b 4 0 1 0 Zisk, cg 4 0 1 0 Sanguillen, r 4 0 0 0 Taveras, ac 2 0 0 0 Robinson, fu 1 0 0 0 Mendoza, ac 1 0 0 0 Ellis, l 0 0 0 0 Popovich, fu 1 0 0 0 McDowell, l 1 0 0 0 Robertson, fu 1 0 0 0 Hernandez, l 0 0 0 0 HOWE, fu 1 0 0 0 TOTAL 32 0 0 0

Montréal 211 100 000-5 Pittsburgh 000 000 000-0 Jorgensen, LSB-Montréal 8 Pittsburgh 9, 2B-Fryman, Foote, CC-Parrish 1, BU-Foli Lintz 2, S-Lintz, BS-Jorgensen.

LANCEURS ml cs p mbb r Fryman G, 1-0 9 5 0 0 3 7 Ellis P, 0-1 3 7 4 4 2 2 McDowell 4 2 1 0 3 3 Hernandez 2 0 0 0 2 1 FPL-par Fryman Hebler. T:2-24. A:4-807.

baseball

LIGUE NATIONALE				
Section est				
	G	P	%	DIFF.
Chica.	5	1	.833	—
Pittsb.	3	2	.600	1 1/2
St.L.	5	2	.714	— 1/2
Phila.	3	4	.429	2
Montr.	2	5	.286	3 1/2
New York	1	5	.167	4

Section ouest				
	G	P	%	DIFF.
S. Diego	4	3	.571	—
Alban.	5	4	.556	—
Cincin.	4	4	.500	— 1/2
L. Ange.	4	4	.500	— 1/2
S. Fran.	4	4	.500	— 1/2
Hous.	3	5	.375	1 1/2

LIGUE AMERICAINE				
EST				
	G	P	%	DIFF.
Boston	5	2	.714	—
Milwaukee	3	3	.667	1
Detroit	2	3	.600	1
Clevel.	2	2	.500	1 1/2
Baltim.	3	3	.500	1 1/2
New York	1	6	.143	4

LIGUE AMERICAINE				
OUEST				
	G	P	%	DIFF.
K. City	6	2	.875	—
Oakl.	5	3	.625	1
Califor.	4	4	.500	2
Minne.	3	5	.375	2
Texas	3	4	.429	2 1/2
Chicago	3	6	.333	3 1/2

LIGUE AMERICAINE				
OUEST				
	G	P	%	DIFF.
Boston 4	New York 2			
Californie 4	Minnesota 10			
Texas 14	Chicago 4			
Milwaukee 0	Baltimore 2			
Oakland 2	Kansas City 6			

Lanceurs probables

Ligue Nationale				
Section est				
	G	P	%	DIFF.
Chica.	5	1	.833	—
Pittsb.	3	2	.600	1 1/2
St.L.	5	2	.714	— 1/2
Phila.	3	4	.429	2
Montr.	2	5	.286	3 1/2
New York	1	5	.167	4

Section ouest				
	G	P	%	DIFF.
S. Diego	4	3	.571	—
Alban.	5	4	.556	—
Cincin.	4	4	.500	— 1/2
L. Ange.	4	4	.500	— 1/2
S. Fran.	4	4	.500	— 1/2
Hous.	3	5	.375	1 1/2

Ligue Américaine				
EST				
	G	P	%	DIFF.
Boston	5	2	.714	—
Milwaukee	3	3	.667	1
Detroit	2	3	.600	1
Clevel.	2	2	.500	1 1/2
Baltim.	3	3	.500	1 1/2
New York	1	6	.143	4

Ligue Américaine				
OUEST				
	G	P	%	DIFF.
K. City	6	2	.875	—
Oakl.	5	3	.625	1
Califor.	4	4	.500	2
Minne.	3	5	.375	2
Texas	3	4	.429	2 1/2
Chicago	3	6	.333	3 1/2

Ligue Américaine				
OUEST				
	G	P	%	DIFF.
Boston 4	New York 2			
Californie 4	Minnesota 10			
Texas 14	Chicago 4			
Milwaukee 0	Baltimore 2			
Oakland 2	Kansas City 6			

Ligue Nationale

Section est				
	G	P	%	DIFF.
Chica.	5	1	.833	—
Pittsb.	3	2	.600	1 1/2
St.L.	5	2	.714	— 1/2
Phila.	3	4	.429	2
Montr.	2	5	.286	3 1/2
New York	1	5	.167	4

Section ouest				
	G	P	%	DIFF.
S. Diego	4	3	.571	—
Alban.	5	4	.556	—
Cincin.	4	4	.500	— 1/2
L. Ange.	4	4	.500	— 1/2
S. Fran.	4	4	.500	— 1/2
Hous.	3	5	.375	1 1/2

Ligue Américaine				
EST				
	G	P	%	DIFF.
Boston	5	2	.714	—
Milwaukee	3	3	.667	1
Detroit	2	3	.600	1
Clevel.	2	2	.500	1 1/2
Baltim.	3	3	.500	1 1/2
New York	1	6	.143	4

LA
CROIX-ROUGE

LES PATINS JEUD

par la rédaction sportive

La vente des billets va bon train concernant le souper annuel de la grande famille des Vics de Granby inc., le lundi 28 avril prochain, à la polyvalente J.-H.-Leclerc; on devrait connaître, sous peu, le nom du conférencier invité à cet événement considéré comme "majeur" par les dirigeants des Vics... Parlant des Vics, soulignons que le défenseur Denis Dion est demeuré parmi nous... pour combien de temps encore... nous l'ignorons... L'élimination rapide des Alouettes de St-Jérôme constitue définitivement une surprise, mais aussi une preuve que notre Junior "A" a encore beaucoup d'échelons à grimper avant d'atteindre le calibre du "A" ontarien, tiers deux... Le "chat sort du sac" depuis quelques jours, suite à l'impopularité de Larry Regan comme instructeur du Junior de Montréal; notre concitoyen Roger Bédard qui pourrait nous en dire long, ne parle pas... mais depuis quelques jours on connaît davantage ce Regan et son complet désintéressement à la cause de son équipe... voir même qu'il n'assiste pas, parfois, aux pratiques de ses joueurs... Si jamais vous organisez un match quelconque, dans lequel est impliqué Jean Patenaude, méfiez-vous des arbitres qu'il vous imposera, car son épouse est un arbitre... M. et Mme Oscar Rousseau, les parents de cette célèbre famille d'athlètes (à part Gilles) célébreront leur 50e anniversaire de mariage le 24 mai prochain; toutes nos félicitations... Le sympathique Raoul Tétreault, qui a dû quitter Granby à cause de son travail, ne cache pas qu'il s'ennuie des Granbyens... Toute une réussite que la soirée des bénévoles du hockey mineur de Granby, samedi dernier... Nous désirons souhaiter un prompt rétablissement à Mme Normand Fausse qui a subi, tout dernièrement, une délicate intervention chirurgicale à la colonne vertébrale; elle est hospitalisée dans la métropole... A ne pas manquer, dimanche après-midi, 2 h, au Palais des Sports, spectacle vraiment coloré de patinage artistique donné par la réputée troupe de patineurs de Sheffield Inc., un groupe qui parcourt la province durant la saison froide et qui impressionne grandement. Cette troupe compte des patineurs de Granby (15), Valcourt, Acton Vale et Waterloo. Il y aura deux représentations dimanche, soit à 2 h et à 8 h en soirée; les billets sont disponibles aux Galeries Granby, Pharmacie Centrale, et au Studio de Musique André... C'est une table bien garnie qui attendait les participants du dernier bonspiel Breault-Babin, au Granby-St-Paul; Alex et Hervé savent faire les choses en grand... Une nouvelle "bataille verbale" est engagée entre Roger Bédard et Jean-Pierre Roy... à savoir lequel est le plus âgé; pour l'instant, c'est 1 à 0 pour Roger... mais Jean-Pierre se prépare un ralliement... Toutes nos félicitations à l'ami Gabriel Lussier qui célèbre ses 20 années de service comme représentant GM; Gaby avait invité ses amis samedi dernier, pour souligner l'événement... Nous espérons de tout cœur que le député Richard Verreault ira jusqu'au bout dans la "guerre de clochers" qu'on se livre à Granby, pour l'aménagement d'une piscine intérieure; pendant qu'on "jacasse" nos jeunes continuent de voyager Granby-Cowansville-Granby pour pratiquer une discipline à laquelle ils ont droit... comme les adultes également. Exemple: lorsqu'on parle de Robert Hamel, un titulaire canadien, on doit dire qu'il est de Cowansville. Ce n'est sans doute pas une insulte, bien au contraire, mais le fait demeure que Robert est un Granbyen... le Confère Luc Gendreau rêve déjà de ses vacances dans un chalet... qu'il a part dans notre Belle Province... Quant à Bédé Charbonneau, qui vient de terminer un excellent travail comme président de la JC, il se propose des prises miracles au lac Massawippi... prochainement... C'est vendredi soir, à la salle Ka-Tu-Dal qu'a lieu la soirée de clôture de la ligue de hockey des Sports Labatt... S'il n'en tient qu'à lui, Jean-Pierre Cyr ne pariera plus avec l'auteur de ces lignes... Barber Beauregard a été fortement impressionné par les propos intelligents de Jean-Pierre Roy, dimanche dernier à l'A-micale... Luc Simard, qui vient de compléter sa première saison dans la ligue Américaine, s'est trouvé un emploi pour la saison estivale. C'est donc dire qu'il portera à nouveau les couleurs du club de balle-molle Bravo Pizzeria de la ligue Godin-Texaco. Parlant de ce circuit, John Mentis fera un retour au jeu avec le club de la Taverne des Sportsifs; John agira comme joueur-gérant... Des batailles inutiles ont éclaté samedi dernier au Palais des Sports, surtout vers la fin de la soirée, où on a été témoin d'une bagarre générale dans une ligue de hockey dont on ignore le nom. Ça se frappe de tous les côtés; comme spectacle, ça faisait pitié... La ligue de hockey Dépression clôturera sa 30e saison le 26 avril prochain à la salle Katudal. Le président de ce circuit, Jean-Guy Saurette, jouit actuellement de vacances bien méritées à Mexico... Marcel "Boom" Bazinet a failli y laisser un doigt dans sa boucherie, samedi dernier. Heureusement, le "Boom" a été chanceux dans sa malchance. Il devra toutefois porter un plâtre au cours des trois prochaines semaines... Les Orioles espèrent s'entraîner à l'extérieur le plus vite possible; on sait que Pierre Lambert et Yvan Degré ont été les deux premiers joueurs à signer leur contrat et le gérant général André Jetté prévoit la signature de deux autres joueurs la semaine prochaine. Les Orioles ont des idées formidables pour cet été; on en reparlera... La première soirée bavaroise de l'année, au Palais des Sports, est cédulée pour le 2 mai... C-Line Jobin s'intéresse maintenant aux antiquités; avis aux intéressés... On a appris la tenue du tournoi Rothmans, à Granby, par l'entremise de la Presse Canadienne. Donc, le tournoi aura lieu du 1er au 6 juillet...

SUIVEZ LA FOULE

DONNEZ DU SANG RÉGULIÈREMENT

Nos frais sont vraiment raisonnables. Si le Ministère du Revenu faisait une nouvelle évaluation de vos impôts, H & R BLOCK sera là, gratuitement et en tout temps, pour vous aider.

Dorénavant, je vous ferai toujours préparer mon rapport d'impôt.

H&R BLOCK®
Pour Votre Impôt

8, rue COURT, GRANBY
Ouvert 9 h a.m. — 9 h p.m. tous les jours
9 h — 5 h sam. 372-3544
Ouvert samedi — Sans rendez-vous



"Consolation"

C'est l'équipe pilotée par Bob St-Pierre qui a râflé les honneurs de la "consolation" dans le bonspiel Breault-Babin, qui clôturait la saison au Granby-St-Paul. Nous voyons ici les gagnants, en compagnie des commanditaires du bonspiel; de gauche à droite, Alex Babin, Ernie Wassido, Lucie Benoit, Lise Robitaille, le skip Bob St-Pierre et Hervé Breault.

(Photo C-Line)

Avant de partir n'oubliez pas de donner de votre sang à la

ANALYSE DU MOTEUR et MISE AU POINT

14.50 20.50

Plupart des 4 et 6-cylindres

Plupart des 8-cylindres

Voilà ce que nous faisons...

- Pose ou réglage des bougies, points, rotor, condensateur, chapeau de distributeur; réglage allumage et angle de saturation
- Vérification débit bobine; nettoyage ou remplacement filtres air et essence
- Réglage courroie ventilateur
- Nettoyage câbles de batterie
- Essai génératrice/alternateur, régulateur et batterie
- Réglage carburateur
- Essai pression refroidissement
- Nettoyage ou remplacement valve PCV
- Réglage valve réchauffage (externe)
- Essai câbles haute tension
- Élimination résistance circuits primaire et secondaire
- Comparaison du rendement des cylindres. (Pièces en sus, si nécessaire)

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui. Utilisez votre CARTE DE CREDIT Canadian Tire!

PIECES DE MISE AU POINT Moto-Master				
VOITURES IMPORTÉES ET NORD-AMÉRICAINES ÉCHANTILLON DES PRIX	NÉCESSAIRES DE MISE AU POINT	CÂBLES	CHAPEAUX DE DISTRIBUTEUR	BOBINES ALLUMAGE DE 6 OU 12 V
Nos prix de pièces pour les autres voitures sont tout aussi abordables!				
VOLKSWAGEN—Volks type 1 1965-73	5.49 à 6.39	5.89	2.29 à 2.99	5.99
DATSUN—B10, B110, B510, 1967-75 à points simples	4.39	4.49*	3.95	5.99
510 1970-72 à points doubles	7.95	4.49*	3.95	5.99
TOYOTA—Corona, Corolla, Celica et camionnette Hi-Lux 1968-75	4.19 à 5.79	4.49*	3.59 à 4.49	5.99
FORD—MERCURY et METEOR—V8 1968-72, sauf points doubles	2.39	8.89 à 9.29	2.59	5.99
6 cylindres 1963-1973	2.59	4.99	2.35	5.99
VOITURES GENERAL MOTORS—V8 1963-72	3.34	8.19 à 9.69	2.99	5.99
6 cylindres 1963-73	2.59	4.99	1.95	5.99
VOITURES AMERICAN MOTORS—8 cylindres 1967-73	3.45	8.59	2.99	5.99
6 cylindres 1968-73	2.59	4.89	1.95	5.99
VOITURES CHRYSLER—8 cylindres 1966-72 équipés du distributeur Chrysler	2.58	7.59 à 13.69	2.49	5.99
6 cyl. '66-72 avec dist. Chrysler	2.58	6.79	2.29	5.99

* Câbles semi-taillés POSE PAR EXPERTS SUR DEMANDE (EN SUS)—PRENEZ RENDEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI!

FREINS MOTO MASTER

prix en magasin

Plupart des voitures avec **sabots**

Exemple: Grosses Chevrolet et Pontiac 59-70

ROUES AVANT
Garnitures "Ancrage spécial" pour 2 roues **7.99** avec échange

ROUES ARRIÈRE
Garnitures "Ancrage spécial" pour 2 roues **6.95** avec échange

Plupart des voitures avec **disques**

Exemple: Grosses Ford, Mercury, Meteor 68-72

ROUES AVANT
Garnitures de disques rivetées **13.59** pour 2 roues

ROUES ARRIÈRE
Garnitures "Ancrage spécial" pour 2 roues **8.39** avec échange

POSE EXPERTE SUR DEMANDE (en sus)
Renseignez-vous sur la garantie de 12 mois ou 12,000 sur pièces et main-d'oeuvre offerte avec la révision complète du système de freinage. Prix également avantageux pour autres marques.

COUPONS-BONIS 3% SUR ACHATS AU COMPTANT

STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT CANADIAN TIRE

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

GRANBY
J.C. VALLEE INC., propriétaire
GALERIES DE GRANBY 378-9884

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

COWANSVILLE
RAYMOND DUMAS INC., propriétaire
127, rue PRINCIPALE 263-4333

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

WATERLOO
D. BARRAU INC., propriétaire
5393, rue POSTER 539-3801

Mardi Québec 5 Phoenix 6

PHOENIX PC — Sommaire du match Nordiques-Roadrunners.

Première période
1. Phoenix, Sobchuk 2
2. Florek, McLeod 0:20
3. Québec, S. Bernier 4, 5:15
4. Phoenix, Sobchuk 3
5. Florek, McLeod 9:39
6. Phoenix, Gray 1 Florek, McLeod 14:27
7. Québec, Houle 5 S. Bernier, Tremblay 14:57
8. Phoenix, Florek 2 Gray, Stevens 19:34

Pénalités—McLeod P. S. Bernier Q 6:26, Roy Q 9:12, Niekamp P 15:20.

Deuxième période
7. Québec, Guindon 2 Bordeleau, Tardif 2:22
8. Phoenix, Bennett 1 Sobchuk, Florek 9:22
9. Québec, S. Bernier 5 Houle, Parizeau 18:02
10. Québec, Guindon 3 Tardif, Bordeleau 19:45
Pénalité—S. Bernier Q 8:54.

Troisième période
Aucun but.
Pénalités—Leclerc Q 7:32, Bennett P 8:02.
Prolongation
11. Phoenix, Cormier 1 Boyd, Odrowski 7:21
Aucune pénalité.
Lancers:
Québec 10 9 6 3—28
Phoenix 10 16 7 6—39
Gardiens—Brodeur, Québec; Kurt, Phoenix.
Assistance: 6,033.

Johanne Reid Recrue féminine de l'année à l'U de S

GRANBY — Au cours de la soirée "Honneurs aux sportifs" à l'Université de Sherbrooke, une granbyenne s'est tout particulièrement distinguée en remportant le trophée décerné à la recrue féminine de l'année. Il s'agit de Johanne Reid, de l'équipe de basketball, qui a retenu l'attention du comité de sélection.

Johanne fut choisie parmi les sept étudiantes recrues qui s'étaient particulièrement illustrées dans les disciplines sportives du volleyball et basketball. Elle succède donc à Nicole Gagnon, au titre de recrue féminine de l'année.

Johanne en est à sa première année à l'Université de Sherbrooke, plus précisément à la Faculté d'éducation physique et sportive. Lors de son passage au cégep de Granby, elle fut nommée le joueur s'étant le plus amélioré au sein de l'équipe de basketball, après avoir été nommée athlète de l'année à la fin de ses études secondaires.

Cette année, toujours en basketball, elle s'est signalée autant à l'offensive qu'à la défensive, pour ainsi aider son équipe à participer aux éliminatoires de l'ASUQ. Johanne se mérite donc le trophée "Guy Vézina", décernée à la recrue féminine qui s'est le plus mise en évidence dans les sports féminins à l'Université de Sherbrooke, durant l'année 1974-1975.

POUR DE BONS RESULTATS "AVEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES CLASSEES

La Voix de l'Est

SIGNEZ 372-5433

CANADIAN TIRE

SILENCIEUX MOTO-MASTER

3 SÉRIES GARANTIES

Exemple: Grosses 6-cylindres Chevrolet et Pontiac de 1965-68

SUPREME	SERVICE DUR	STANDARD
Garantie de 30 mois	Garantie de 24 mois	Garantie de 18 mois

13.59 11.49 5.99

Plus Installation Plus Installation Plus Installation

Garantie Moto-Master: l'achat initial d'un silencieux Supreme, Service Dur ou Standard est garanti contre les défauts de fabrication et éclatements, dus à la rouille ou autres, pour les durées indiquées.

Pose par experts sur demande (en sus)

WHEEL ALIGNMENT

ALIGNEMENT DES ROUES 11.95

et vérification suspension

Réglage pincement, carrossage, chasse; réglage barre de torsion; centrage du volant; réglage engrenage de direction, roulements de roues, pression des pneus; équilibrage des roues, vérification bruit des roulements, correction du pincement et inspection générale de la direction et de la suspension AV et AR.

ALIGNEMENT DES ROUES 9.95

PLUPART DES VOITURES

Réglage pincement, carrossage, chasse; centrage du volant; vérification ressorts AV, amortisseurs; réglage roulements des roues.

Pièces et pose en sus—le cas échéant

PRENEZ RENDEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

WATERLOO
D. BARRAU INC., propriétaire
5393, rue POSTER 539-3801



"Bonspeil" des Kiwanis

Sept équipes provenant du sud de la province ont participé au "bonspeil" des Kiwanis cette semaine au Granby Golf Club. Des équipes en provenance de Newport au Vermont, de Sherbrooke, de Magog et de Granby, sans oublier Montréal, se sont livrées une chaude lutte pour remporter les honneurs. Dans l'ordre habituel, les "skips" des équipes présentes: L. Doucet de Magog; L.M. Lidstone de Granby; H. Bishop de Sherbrooke; K. Ray de Montréal; M. McNally de Newport; Curphy de Sherbrooke et W. Munroe de Granby; à l'avant, John Dousnard, président du tournoi et Ken Ossington, président du Granby Curling Club.

(Photo Jeannot Petit)

Piscine
TEMPO
faite par des experts
Filtre Jacuzzi
Jean Lussier Marine
Ltée
1252 Principale Granby
378-7927

**AYEZ RECOURS
AUX PETITES ANNONCES
DE
La Voix de l'Est**

Pour mieux vous servir une succursale COMMERCE à Knowlton, Que.

**Ouverture
le lundi 21 avril**



GILLES BRUNET
Directeur

Que vous habitiez dans ce secteur ou que vous y veniez pour votre travail ou vos emplettes, notre succursale est là pour vous offrir les services bancaires les plus efficaces et les plus complets.

Ne tardez pas. Venez faire la connaissance des membres du personnel de notre succursale, ils se feront un plaisir de s'occuper de vos opérations bancaires.

Heures d'ouverture:
du lundi au jeudi de 10h à 15h
le vendredi de 10h à 20h

Notre numéro de téléphone: 243-6115

Venez prendre un café avec nous le lundi 21 avril de 10h à 15h.



**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**
Active au Québec

St-Césaire, champion de la ligue Juvénile

GRANBY — Une autre saison est terminée dans la ligue de hockey Juvénile Inter-Cités. Le St-Césaire a remporté les honneurs des séries éliminatoires, éliminant le St-Damase en cinq parties, dans la grande finale 3 de 5. Auparavant, St-Césaire avait défait Rougemont, rapidement, en trois joutes, et St-Damase éliminait St-Pie en quatre parties.

Voici les statistiques des dernières séries éliminatoires:

GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	Blan.	Moy.
D. Dubuc, St-Césaire	2	2	8	
B. Allard, St-Césaire	6	16		
Total	8	24		3.00
P. Darsigny, St-Dam.	9	26		2.9
J.-F. Tétrault, St-Pie	4	16		4
M. Gemme, Roug.	1	10		
B. Tétrault, Roug.	2	14		
Total	3	24	8	

COMPTEURS

	B	A	Pts
R. Laines, St-D.	12	8	20
S. Létourneau, St-C.	10	4	14
S. Ledoux, St-C.	6	6	12
B. Martin, St-D.	6	4	10
R. Desjardins, St-C.	2	8	10
L. Poirier, St-C.	2	3	8
Y. Desrosiers, St-D.	2	6	8
R. Darsigny, St-D.	2	5	7
Y. Tessier, Roug.	2	5	7
M. Viens, St-C.	3	4	7
Y. Girard, St-C.	2	5	7
J. Côté, St-C.	3	3	6
M. Chagnon, St-C.	2	4	6
R. Gaboury, Roug.	2	4	6
M. Jubinville, St-C.	1	5	6
R. Chagnon, St-C.	2	3	5
M. Thérberge, St-Pie	3	0	3
F. Tétrault, St-Pie	1	2	2
R. Foisy, St-Pie	2	1	3
S. Hébert, St-D.	2	1	3
C. Jodin, St-C.	2	1	3
S. Blanchette, St-D.	1	2	2
D. Paquette, Roug.	2	0	2
M. Dicky, Roug.	2	0	2
M. Laliberté, Roug.	1	1	2
M. Bienvenue, Roug.	1	1	2
D. Cousineau, Roug.	1	1	2
R. Dion, Roug.	0	2	2
F. Dion, St-Pie	1	1	2
M. Bousquet, St-Pie	1	1	2
A. St-Pierre, St-Pie	0	2	2
J.-L. Lacasse, St-Pie	0	2	2
M. Lavoie, St-C.	0	2	2
Y. Blanchette, St-D.	1	1	2
M. Fréchette, St-D.	0	2	2
F. Dion, St-Pie	1	0	1
D. Barré, Roug.	0	1	1
D. Loiselle, St-Pie	0	1	1
A. Martin, St-D.	1	0	1
F. Tessier, St-D.	0	1	1
G. Monast, St-D.	0	1	1
L. Blanchette, St-D.	0	1	1
J. Blanchette, St-D.	0	1	1
D. Leroux, St-C.	0	1	1

Un rallye gratuit à St-Jean

Le club Autosport Richelieu suivant encore cette année sa politique de participation l'offre en ce début de saison la chance de participer à un super rallye GRATUIT. Oui, tu as bien lu "gratuit" et en plus, il y aura des cadeaux pour le pilote et le navigateur des 50 premières voitures au classement général.

Pourquoi un rallye gratuit? Simple pour te prouver qu'un rallye n'est pas une course et que c'est amusant et facile. Si tu n'en as jamais fait, tu ne peux pas imaginer quelle atmosphère règne dans la salle au retour des participants.

Voici ce à quoi tu peux t'attendre lors de cette journée: inscriptions (même si c'est un rallye gratuit, il faut s'inscrire quand même) à partir de 10 h 30, premier départ à 12 h 30 et une minute d'intervalle entre chacune des voitures; il y

a aussi un "meeting" de tous les participants à 12 h 10 pour faire connaître les dernières instructions; durée du parcours 2 heures; distance 56,25 milles sur routes pavées à 98%; départ et inscriptions à la Place St-Gérard, rue Dorchester à Saint-Jean; remise des trophées et cadeaux à 7 h 00 au bar-salon Casa Acapulco.

Comme la navigation de ce rallye sera du type débutant très très facile, les intermédiaires et ceux qui ont beaucoup d'expérience (novices) ne seront pas acceptés. Aucun équipement de rallye ne sera toléré. Il y aura en plus un kiosque d'information sur place pour aider ceux qui en sont à leurs premières armes.

Pour informations: Gilles Cardinal, 348-5653, Armand Boudreau, 347-6622, Robert Riendeau, 346-4217, Gilles Messier, 248-7161.



EC Bromont champion

Cette équipe a remporté le championnat des séries éliminatoires de la ligue des Sportifs-Labatt. Sur la photo, dans l'ordre agenouillés: J.C. Duguay, Pierre Fradet, Michel Cournoyer, Marie Lévesque, mascotte, Yvan Brouillette, Jacques Gauthier, entraîneur, Réal Gamache, ainsi que J.C. Lévesque, instructeur. 2ème rangée: André Deslandes, entraîneur, Donald Plamondon, Pierre Ouellet, Roch Tardif, Normand Lacoste, président honoraire du circuit, Réjean Dufour, capitaine de l'équipe, Amédée Ouellet, Président du circuit, Michel Roger, Arthur Girardot, Gilles Papineau, André Griggs et Gilles Lancôt, représentant de la compagnie Ec Bromont. Sincères remerciements aux commanditaires.

COMPTEURS

LIGUE NATIONALE

	B	A	Pts
Stackhouse, Pit	2	5	7
Vickers, Ran	2	4	6
Schmaltz, Bos	1	5	6
Ratelle, Ran	1	5	6
Vadnais, Bos	1	5	6
Orr, Bos	1	5	6
Esposito, Bos	4	1	5
Parisi, Isl	4	1	5
Slough, Tor	3	2	5
Boldrey, Chi	2	5	7
D. Polvin, Isl	2	3	5
Koroll, Chi	2	3	5
Pronovost, Pit	2	3	5
Park, Ran	1	4	5

ASSOCIATION MONDIALE

	B	A	Pts
Bernier, Qué	5	6	11
Mark Howe, Hou	8	2	10
Houle, Qué	5	3	8
Huck, Min	1	7	8
Morrison, Min	3	4	7
Tardif, Qué	2	5	7
Hall, Hou	2	5	7
Kirk, Tor	3	3	6
Florek, Pho	2	4	6
Carleton, NE	2	4	6
Adduono, SD	2	4	6
Lacroix, SD	2	4	6
Labossière, Hou	0	6	6

Sur la côte mardi soir

LIGUE NATIONALE

Cincinnati	000 000 100-1 1 0
Los Angeles	200 000 10x-3 5 0
Kirby 0-1 et Bench; Sutton	2-0 et Ferguson, Cs: Cin-
Bench 1: LA-Wynn 3.	
San Diego	000 000 020-2 9 1
San Francisco	100 000 000-1 5 3
Jones 1-0, Tomlin 8, Fri-	
sella 9 et Kendall; Caldwell	
0-2, Lavelle 8, Moffitt 8, Wil-	
liams 9 et Hill, Rader 9.	

Les sports

EN BREF... EN BREF

Cuba est apparemment intéressé à inviter les équipes des ligues majeures de baseball à rencontrer ses puissantes formations du baseball amateur.

C'est du moins ce que révèle le bulletin mensuel de la Fédération internationale de baseball amateur. Voilà qui confirme une déclaration déjà faite par Preston Gomez, un Cubain qui est gérant des Astros de Houston, dans la ligue Nationale.

Début de la saison pour les pétanqueurs à Acton, en mai

ACTON VALE (DNC) — Au cours d'une réunion générale de la ligue de pétanque des Chevaliers de Colomb d'Acton Vale, il a été annoncé officiellement que la saison 1975 débutera le 14 mai dans ce circuit qui comptera pas moins de 48 équipes au cours de la prochaine campagne.

Pour sa part, la ligue féminine du lundi soir inaugurera ses activités le lundi 12 mai à 7 heures p.m. avec ses 10 équipes pendant que le circuit junior du président René Charest entreprendra une nouvelle saison le 14 mai à 6 heures 45.

Plus d'une soixantaine de joueurs avaient répondu à l'invitation de l'exécutif d'assister à cette réunion générale au cours de laquelle les grandes lignes de la future campagne ont été mises de l'avant par la direction.

L'exécutif aura maintenant la lourde tâche de former les équipes et ce, d'ici quelques jours. La formation des équipes sera dévoilée à tous les joueurs lors de la dernière assemblée générale, mercredi le 7 mai. Nous apprenons par ailleurs que le président André Chevanelle a l'intention de convoquer les capitaines des trois ligues à une réunion spéciale qui se tiendra le 30 avril prochain à la salle des Chevaliers, à 7 heures 30 p.m.

Au cours de la réunion du 7 mai il sera aussi question des règlements qui régiront les 3 ligues au cours de la saison 1975. Aucun changement d'entrevue n'est prévu à ces règlements mais, il pourrait s'en greffer de nouveaux.

M. Jacques Gaucher a accepté de s'occuper du tirage moitié-moitié hebdomadaire de la ligue tandis que le personnel d'arbitres a été fixé à trois, soit MM. Robert Chevanelle, Robert Claude et Pat Beaudoin.

Plus d'une soixantaine de joueurs avaient répondu à l'invitation de l'exécutif d'assister à cette réunion générale au cours de laquelle les grandes lignes de la future campagne ont été mises de l'avant par la direction.

L'exécutif aura maintenant la lourde tâche de former les équipes et ce, d'ici quelques jours. La formation des équipes sera dévoilée à tous les joueurs lors de la dernière assemblée générale, mercredi le 7 mai. Nous apprenons par ailleurs que le président André Chevanelle a l'intention de convoquer les capitaines des trois ligues à une réunion spéciale qui se tiendra le 30 avril prochain à la salle des Chevaliers, à 7 heures 30 p.m.

Au cours de la réunion du 7 mai il sera aussi question des règlements qui régiront les 3 ligues au cours de la saison 1975. Aucun changement d'entrevue n'est prévu à ces règlements mais, il pourrait s'en greffer de nouveaux.

M. Jacques Gaucher a accepté de s'occuper du tirage moitié-moitié hebdomadaire de la ligue tandis que le personnel d'arbitres a été fixé à trois, soit MM. Robert Chevanelle, Robert Claude et Pat Beaudoin.

Plus d'une soixantaine de joueurs avaient répondu à l'invitation de l'exécutif d'assister à cette réunion générale au cours de laquelle les grandes lignes de la future campagne ont été mises de l'avant par la direction.

L'exécutif aura maintenant la lourde tâche de former les équipes et ce, d'ici quelques jours. La formation des équipes sera dévoilée à tous les joueurs lors de la dernière assemblée générale, mercredi le 7 mai. Nous apprenons par ailleurs que le président André Chevanelle a l'intention de convoquer les capitaines des trois ligues à une réunion spéciale qui se tiendra le 30 avril prochain à la salle des Chevaliers, à 7 heures 30 p.m.

Au cours de la réunion du 7 mai il sera aussi question des règlements qui régiront les 3 ligues au cours de la saison 1975. Aucun changement d'entrevue n'est prévu à ces règlements mais, il pourrait s'en greffer de nouveaux.

M. Jacques Gaucher a accepté de s'occuper du tirage moitié-moitié hebdomadaire de la ligue tandis que le personnel d'arbitres a été fixé à trois, soit MM. Robert Chevanelle, Robert Claude et Pat Beaudoin.

Plus d'une soixantaine de joueurs avaient répondu à l'invitation de l'exécutif d'assister à cette réunion générale au cours de laquelle les grandes lignes de la future campagne ont été mises de l'avant par la direction.

L'exécutif aura maintenant la lourde tâche de former les équipes et ce, d'ici quelques jours. La formation des équipes sera dévoilée à tous les joueurs lors de la dernière assemblée générale, mercredi le 7 mai. Nous apprenons par ailleurs que le président André Chevanelle a l'intention de convoquer les capitaines des trois ligues à une réunion spéciale qui se tiendra le 30 avril prochain à la salle des Chevaliers, à 7 heures 30 p.m.

Au cours de la réunion du 7 mai il sera aussi question des règlements qui régiront les 3 ligues au cours de la saison 1975. Aucun changement d'entrevue n'est prévu à ces règlements mais, il pourrait s'en greffer de nouveaux.

M. Jacques Gaucher a accepté de s'occuper du tirage moitié-moitié hebdomadaire de la ligue tandis que le personnel d'arbitres a été fixé à trois, soit MM. Robert Chevanelle, Robert Claude et Pat Beaudoin.

Plus d'une soixantaine de joueurs avaient répondu à l'invitation de l'exécutif d'assister à cette réunion générale au cours de laquelle les grandes lignes de la future campagne ont été mises de l'avant par la direction.

L'exécutif aura maintenant la lourde tâche de former les équipes et ce, d'ici quelques jours. La formation des équipes sera dévoilée à tous les joueurs lors de la dernière assemblée générale, mercredi le 7 mai. Nous apprenons par ailleurs que le président André Chevanelle a l'intention de convoquer les capitaines des trois ligues à une réunion spéciale qui se tiendra le 30 avril prochain à la salle des Chevaliers, à 7 heures 30 p.m.

Au cours de la réunion du 7 mai il sera aussi question des règlements qui régiront les 3 ligues au cours de la saison 1975. Aucun changement d'entrevue n'est prévu à ces règlements mais, il pourrait s'en greffer de nouveaux.

M. Jacques Gaucher a accepté de s'occuper du tirage moitié-moitié hebdomadaire de la ligue tandis que le personnel d'arbitres a été fixé à trois, soit MM. Robert Chevanelle, Robert Claude et Pat Beaudoin.

Annonces Classées

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$20
MOT SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	25¢
AGATE	23¢
1 POUCE x COL	\$32
1 POUCE (1 mois)	
(cartes d'affaires)	\$600
LOCATION DE CASIER	50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$1500
AVIS SOUMISSIONS, etc.	
(ligne agate)	30¢
AVIS DE DÉCÈS	\$800
REMERCIEMENTS	\$800

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1— PROPRIÉTÉS À VENDRE

IMPORTANT

Avons acheteurs sérieux pour tous genres de commerce
Renseignements:
GASTON LACROIX
Soir: 372-8571
Jour: 378-9844
Conseiller spécialisé

FIDUCIE DU QUÉBEC
courtiers
Le "Trust" des Caisses populaires
(92-119-16831)

437 LAURIER: bungalow brique, 6 pièces, chauffage électrique neuf, tapis partout, abri d'auto. Pas de sous-sol. Prix \$28.000. IMMEUBLES TANGUAY, courtier, 372-4666
(87-115-16757)

MAZSON 2 logis de 5 1/2 pièces à vendre. Sur coin de rue. Grand terrain, situé sur la rue Denison Est. Prix à discuter. Tél. 372-1378.
(107-109-17392)

MAISONS de 5 1/2 pièces, chauffage électrique avec financement provenant de la S.C.H.L. avec possibilité d'aide gouvernementale allant jusqu'à plus de \$95, par mois selon les revenus de l'acheteur. De plus éligible au remboursement de \$500, pour l'achat d'une première maison neuve. Pour informations: Gilles Massé, construction Liée, 378-1263.
(107-134-17389)

CARTES PROFESSIONNELLES

MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY

AVOCATS

Jean Marquis, C.R.
Nicole B. Jutras
Jacques Guertin
Anne Beaudry
50, rue CENTRE, GRANBY
(Ouvert le soir sur rendez-vous)
TÉL: 372-5461
BUREAU DE ST-CEAÏH
1124, rue UNION
Tél: 469-2801
(84-112-16627)

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE

NOTAIRES
GERARD A. SOUTHIÈRE
DANIEL SOUTHIÈRE
GILLES SOUTHIÈRE
EDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637
(84-112-16626)

POUR DES
RÉSULTATS RAPIDES
N'ATTENDEZ PLUS.

TÉL: 372-5433
DEMANDEZ LES
ANNONCES CLASSÉES

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN,
DÉSARTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
TÉL. (514) 372-3347
C.P. 356
74, rue Court, Granby, Qué.

G. D. Dallaire C.A.
J. P. Picotte C.A.
L. J. Alain C.A.
A. Desautels C.A.
Y. Brodeur C.A.
Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

Immeubles WESTGATE

Courtiers
**TÉLÉPHONE
378-9821**

GRANBY: "REVENUS PLUS PRIVAUTE", vous aurez les deux avec ce magnifique duplex complètement rénové et insonorisé, ce sont 2 x 5 1/2 pièces dont le haut est loué à \$150, par mois, sous-sol prêt à finir, 9 pi. de haut. Contactez J. Pelletier.

GRANBY: "DANS UN QUARTIER CHIC", c'est un spacieux et très chic bungalow de 9 pièces, avec 5 chambres à coucher, un magnifique salon, foyer, un immense terrain boisé et paysagé de 20.000 pica, piscine, souffleur, tondeuse incluses. Il faut voir! Jacques Pelletier.

ST-ALPHONSE: vue magnifique, split level, bien situé, 7 1/2 pièces, décoration exceptionnelle, secteur tranquille. Jocelyne Jacques.
(107-17362)

IMMEUBLES REALTIES

IMPERIAL
COURTIERS

RUE LAFONTAINE: bungalow 5 1/2 pièces, brique, chauffage air chaud, terrain 50x100, garage fermé. Spécial de la semaine \$20.500. Inf. 372-2030

RUE MARCHAND: bungalow brique et aluminium, 5 1/2 pièces, chauffage Novelec, piscine 24', terrain paysagé.
Demandez Germain
Tél. 372-2030 ou 372-6743
(106-108-17349)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON À VENDRE

maison de 5 1/2 pièces. Accepterais échange. Logis libre à l'acheteur. Tél: 378-8725 après 6 h p.m.
(107-109-17378)

BUNGALOW 5 1/2 pièces, terrain en pelouse 70 x 100. Haie de cèdre. Endroit très tranquille. Cause: départ. Tél: 378-2065.
(107-109-17377)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

MAISON NEUVE À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage "Novelec", porte-patio, à 1 mille de Granby.
S'adresser:
GERALD LEMIEUX
CONSTRUCTION
Tél. 372-0732
(107-113-17388)

13— CHALET À LOUER

CHALET À LOUER
BONDVILLE, Lac Brome
1 de 7 pièces, 2 de 3 1/2 pièces, eau chaude, douche, tapis mur à mur, meublé, droit de passage à la plage. Tél: 372-7228 ou 372-6260.
(107-109-17403)

14— APPARTEMENTS À LOUER

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, balcon privé, porte-patio, buanderie, stationnement et prise de courant pour auto. Pas d'enfant ni d'animaux. Situés 575 Duvernay. Prix à partir de \$125, par mois. Tél: 378-7434.
(107-116-17274)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, endroit tranquille situé 630 St-Jacques, libre 1er mai. S'ad. 378-8523
(107-109-17363)

APP. 2 pièces meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, stationnement, libre le 3 mai, \$23, par semaine. AUSSI: 3 1/2 pièces meublé, chauffé, eau chaude, stationnement. Rue Empire. Libre 1er juin. \$125, par mois. S'ad. E. Breton, 379-5866
(175-111-17276)

2 1/2 PIÈCES MEUBLE
Libre 1er mai, éclairé, chauffé, eau chaude et taxe d'eau comprises, grande chambre complète, salon et cuisine ensembles. Prix \$135, par mois.
Pour informations:
303, rue Bouchard, app. 7
Tél: 378-2793
(102-119-16840)

BLOC NEUF
App. 3 1/2 et 2 1/2, meublés, chauffés à l'électricité, prise TV, buanderie, taxe d'eau payée, stationnement entretenu l'hiver.
Autre app. 2 1/2 pièces à \$26, par semaine.
S'adresser: 133 Bouchard, app. 3, tél. 378-2337
(105-132-17272)

APP. de 2 1/2 pièces, meublés, ultra modernes, libres immédiatement. \$130, par mois. Situé rue Denison ouest, près de Robinson. S'ad. 378-4651
(105-111-17270)

APPARTEMENTS BON SEJOUR
2 1/2 meublé, chauffé, etc... Stationnement et entrée privée. Câble TV, un étage seulement. A l'épreuve du feu. Buanderie. Tranquille. S'adresser: 168 Denison Est, app. 8. Tél: 372-8887 demandez ext. 127.
(105-111-17263)

APP. 3 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec TV si désiré. Bon choix. Prix à partir de \$16, par semaine. S'ad: 255 Av. du Parc, et après 7 h p.m. à 245 av. du Parc, app. 1. Tél: 372-4121.
(88-116-16797)

APP. 2 1/2 pièces, entièrement meublé, chauffés. S'adresser 37 rue Gill, tél: 372-4318.
(105-111-17260)

APP. 5 1/2 pièces, meublés, chauffé, éclairé, libre 1er mai. Situé près du terrain de golf à Bromont, foyer en pierre naturel et bois fourni. Service de conciergerie. Laveusesécheuse gratuite. Prix \$225, par mois. Tél: 372-6400.
(105-108-17262)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude fournie, situé rue Cartier. Tél: 378-3217.
(101-107-17162)

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée, câble TV fourni, piscine extérieure chauffée pour l'été, libres immédiatement. \$135, par mois. Situés rue Bourgeois et Groulx.
AUSSI app. 1 1/2 pièce, situé rue Notre-Dame coin Robinson, libre 1er mai, à \$115, par mois.
S'adresser: 433 Laurier, 372-9443 ou à 193 rue Groulx, app. 13, 378-7423
(89-116-16798)

APP. 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, tapis mur à mur, libre immédiatement. Tél: 378-8124
(106-107-17350)

LOGIS 3 1/2 pièces, chauffé, tapis mur à mur, installation laveuse-sécheuse, situé rue Robinson nord. Libre 1er mai. Tél: 379-5597
(106-107-17343)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas, installation laveuse-sécheuse avec cave et taxe d'eau comprise. \$100, par mois. Libre 1er juillet. S'ad. 192 Robinson sud, tél. 378-7369
(107-108-17305)

LOGIS de 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, route no. 139, Acton-Véle (limite de la ville). \$110, par mois. Tél. 546-3118
(107-112-17352)

LOGIS à St-Paul Abbotford, de 3 1/2 pièces dans un bas, eau fournie, service de vi- dange. Couple sans enfant. Tél. 379-5483
(100-107-17074)

LOGIS 4 1/2 pièces, situé rue Clarence. Tél. 372-4781
(107-17351)

A LOUER logis neuf de 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, route no. 139, Acton-Véle (limite de la ville). \$110, par mois. Tél. 546-3118
(107-112-17352)

LOGEMENTS NEUFS À LOUER
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 PIÈCES
Câble TV-FM, plancher marqueté fini var- rane. Prise pour auto. Cour déblayée, chauffage Novelec.
S'ADRESSER:
308, rue BOUCHARD
app. 5
Tél: 378-3646
(107-134-17418)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas, installation laveuse-sécheuse avec cave et taxe d'eau comprise. \$100, par mois. Libre 1er juillet. S'ad. 192 Robinson sud, tél. 378-7369
(107-108-17305)

BROMONT: bachelor 3 1/2 pièces avec foyer, meubles fournis, électricité et chauffage payés. \$200, par mois, sur le mont Soleil à 100 pieds des pistes de ski. Tél. 655-0280 ou 534-2082
(107-113-17415)

ATTENTION!
LOGIS de 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris, piscine extérieure pour l'été, situés rue Robinson, Bour- geois et Groulx. A \$130, par mois. Libres 1er mai, juin et juillet.
Pour renseignements, s'ad- dresser: 433 Laurier, 372-9443 ou à 193 Groulx, app. 13, 378-7423
(98-125-17038)

LOGIS de 4 1/2 pièces, neufs, installation laveuse-sécheuse, antenne TV fourni, cour déblayée l'hiver, prise pour auto, tapis dans salon et cham- bres, taxe d'eau payée, chauffage électrique Novelec, balcon, porte-patio, situés près des Galeries Granby. Libres 1er juillet. S'ad. 99 Bourassa, tél. 372-3590
(84-112-16630)

SI VOUS AVEZ 25 ans et plus et que votre emploi actuel ne vous donne pas satisfaction, veuillez nous téléphoner à 378-5563 l'a- près-midi. Une position vous attend.
(103-109-16838)

LOGIS 3 1/2 pièces, chauffé, tapis mur à mur, installation laveuse-sécheuse, situé rue Robinson nord. Libre 1er mai. Tél: 379-5597
(106-107-17343)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas, installation laveuse-sécheuse avec cave et taxe d'eau comprise. \$100, par mois. Libre 1er juillet. S'ad. 192 Robinson sud, tél. 378-7369
(107-108-17305)

BROMONT: bachelor 3 1/2 pièces avec foyer, meubles fournis, électricité et chauffage payés. \$200, par mois, sur le mont Soleil à 100 pieds des pistes de ski. Tél. 655-0280 ou 534-2082
(107-113-17415)

ATTENTION!
LOGIS de 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris, piscine extérieure pour l'été, situés rue Robinson, Bour- geois et Groulx. A \$130, par mois. Libres 1er mai, juin et juillet.
Pour renseignements, s'ad- dresser: 433 Laurier, 372-9443 ou à 193 Groulx, app. 13, 378-7423
(98-125-17038)

LOGIS de 4 1/2 pièces, neufs, installation laveuse-sécheuse, antenne TV fourni, cour déblayée l'hiver, prise pour auto, tapis dans salon et cham- bres, taxe d'eau payée, chauffage électrique Novelec, balcon, porte-patio, situés près des Galeries Granby. Libres 1er juillet. S'ad. 99 Bourassa, tél. 372-3590
(84-112-16630)

SI VOUS AVEZ 25 ans et plus et que votre emploi actuel ne vous donne pas satisfaction, veuillez nous téléphoner à 378-5563 l'a- près-midi. Une position vous attend.
(103-109-16838)

LOGIS 3 1/2 pièces, chauffé, tapis mur à mur, installation laveuse-sécheuse, situé rue Robinson nord. Libre 1er mai. Tél: 379-5597
(106-107-17343)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas, installation laveuse-sécheuse avec cave et taxe d'eau comprise. \$100, par mois. Libre 1er juillet. S'ad. 192 Robinson sud, tél. 378-7369
(107-108-17305)

BROMONT: bachelor 3 1/2 pièces avec foyer, meubles fournis, électricité et chauffage payés. \$200, par mois, sur le mont Soleil à 100 pieds des pistes de ski. Tél. 655-0280 ou 534-2082
(107-113-17415)

ATTENTION!
LOGIS de 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris, piscine extérieure pour l'été, situés rue Robinson, Bour- geois et Groulx. A \$130, par mois. Libres 1er mai, juin et juillet.
Pour renseignements, s'ad- dresser: 433 Laurier, 372-9443 ou à 193 Groulx, app. 13, 378-7423
(98-125-17038)

LOGIS de 4 1/2 pièces, neufs, installation laveuse-sécheuse, antenne TV fourni, cour déblayée l'hiver, prise pour auto, tapis dans salon et cham- bres, taxe d'eau payée, chauffage électrique Novelec, balcon, porte-patio, situés près des Galeries Granby. Libres 1er juillet. S'ad. 99 Bourassa, tél. 372-3590
(84-112-16630)

SI VOUS AVEZ 25 ans et plus et que votre emploi actuel ne vous donne pas satisfaction, veuillez nous téléphoner à 378-5563 l'a- près-midi. Une position vous attend.
(103-109-16838)

LOGIS 3 1/2 pièces, chauffé, tapis mur à mur, installation laveuse-sécheuse, situé rue Robinson nord. Libre 1er mai. Tél: 379-5597
(106-107-17343)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas, installation laveuse-sécheuse avec cave et taxe d'eau comprise. \$100, par mois. Libre 1er juillet. S'ad. 192 Robinson sud, tél. 378-7369
(107-108-17305)

BROMONT: bachelor 3 1/2 pièces avec foyer, meubles fournis, électricité et chauffage payés. \$200, par mois, sur le mont Soleil à 100 pieds des pistes de ski. Tél. 655-0280 ou 534-2082
(107-113-17415)

ATTENTION!
LOGIS de 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris, piscine extérieure pour l'été, situés rue Robinson, Bour- geois et Groulx. A \$130, par mois. Libres 1er mai, juin et juillet.
Pour renseignements, s'ad- dresser: 433 Laurier, 372-9443 ou à 193 Groulx, app. 13, 378-7423
(98-125-17038)

LOGIS de 4



*Page(s) manquante(s)
ou non-numérisée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

En Indochine où la guerre se poursuit:

- Le Cambodge est aux mains des Kmers rouges
- Violents combats aux alentours de Saigon
- Appel lancé aux signataires de l'accord de Paris
- Evacuation des derniers Canadiens et Américains

PARIS (AP) — Pour le régime en place à Phnom Penh depuis cinq ans, la faillite est cette fois définitivement consommée. Au moment où, mercredi, les Khmers rouges s'emparaient de l'aéroport de la capitale et commençaient à bombarder le centre de la ville, le gouvernement républicain a en effet demandé un cessez-le-feu et offert de se retirer.

Signé du président du comité suprême de Phnom Penh, le général Sak Sutsakhan, un télégramme contenant une demande de cessez-le-feu immédiat et une proposition de transfert des pouvoirs gouvernementaux a été transmis à 6 heures au prince Norodom Sihanouk, chef du gouvernement royal d'union nationale du Cambodge (GRUNC), par le comité international de la Croix-Rouge.

Au Sud-Vietnam, les forces saïgonnaises ont évacué Phan Rang, chef-lieu de province situé à 255 km au nord-est de la capitale, tandis que dans la bataille de Xuan Loc les troupes révolutionnaires ont pris le contrôle du carrefour stratégique du Dau Giay, sur la route numéro 1, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Saigon.

Cambodge

Au cours d'un assaut en masse, les Khmers rouges se sont emparés, en début d'après-midi, des installations civiles de l'aéroport de Pochentong, situé à 6,5 km à l'ouest de Phnom Penh, et à la tombée de la nuit, ils occupaient les pistes, le reste de l'aérodrome et la base militaire.

Tandis que des poches républicaines appuyées par l'aviation tentaient de résister, les troupes et les réfugiés affluaient dans la ville. Le bombardement du centre de la

capitale par des obus de 105 mm, qui a débuté dans la matinée, s'est poursuivi bien après le crépuscule.

La radio des révolutionnaires a annoncé que les attaques continuaient sur tous les fronts. Celle de Phnom Penh, citant un porte-parole officiel, a demandé à la population de ne pas s'inquiéter car des renforts font route vers la capitale. Leur provenance n'a pas été précisée.

Dans la nuit et dans la matinée, il semble que les Khmers rouges se soient lancés à l'assaut de la ville de tous les côtés à la fois, et que de toutes parts les défenseurs aient dû se replier. La poche contrôlée par les républicains s'est ainsi rétrécie comme une peau de chagrin.

Dans ce qui apparaît comme une ultime tentative pour relever le moral de ses troupes et de la population le général Sutsakhan, cité par Radio-Phnom Penh, avait donné l'assurance, mardi, aux commandants en chef des trois armées que "le peuple cambodgien est résolu à se battre" jusqu'à ce que les Khmers rouges acceptent un règlement pacifique.

Toutefois les défenses républicaines, et les forces elles-mêmes, semblaient déjà complètement désorganisées. Ainsi, tous les soldats dispersés et tous les policiers ont reçu l'ordre, mercredi, de se présenter au Q.G. de la capitale ou à leurs postes.

Le bombardement du centre de Phnom Penh a causé de nombreuses victimes. La population a fui dans les quartiers sud les moins directement menacés et s'est réfugiée dans les abris à mesure que les tirs devenaient plus nourris.

La délégation du CICR au Cambodge a déclaré le secteur entourant l'hôtel Royal-Phnom "zone de sécurité" pour les non-combattants afin d'y accueillir et d'y soigner les blessés. Elle a demandé instamment aux forces des deux camps de la respecter.

Sud-Vietnam

Au Sud-Vietnam, les troupes saïgonnaises se sont retirées de Phan Rang sous la pression des

attaques de trois divisions nord-vietnamiennes appuyées par des chars. Le ministre de la Défense a annoncé que les unités ont reçu l'ordre de former une nouvelle ligne de défense au sud de ce chef-lieu de province, l'une des deux dernières enclaves côtières.

Les révolutionnaires se sont, d'autre part, emparés du carrefour stratégique de Dau Giay, situé sur la route numéro 1 à environ 50 km à l'est de la capitale, mais les forces de Saigon tenaient toujours Xuan Loc, chef-lieu de district encerclé et presque rasé se trouvant à 15 km à l'est de Dau Giay.

Alors que les combats dans cette région sont entrés dans leur deuxième semaine, la garnison de Kiem Tam, chef-lieu de district situé à 15 km au nord de Xuan Loc, se serait également repliée.

Par ailleurs la base aérienne de Bien Hoa, à 25 km au nord de Saigon, a été bombardée. Enfin, tandis que des combats sporadiques se poursuivaient dans le delta du Mékong, l'île de Song Tu Tay, dans l'archipel des Spratley, serait tombée aux mains des révolutionnaires.

Appel à l'ONU

Le Sud-Vietnam a lancé mardi un nouvel appel à tous les pays signataires des accords de Paris sur l'Indochine de 1973, les invitant "à agir séparément ou en commun" pour mettre fin à la guerre d'agression contre la République du Vietnam par le Nord-Vietnam.

Dans une note transmise également au secrétaire général Kurt Waldheim, le ministre des Affaires étrangères du Sud-Vietnam, M. Vuong Van Bac, dénonce "l'offensive générale brutale lancée par 20 divisions de l'armée nord-vietnamienne" contre son pays.

Devant "cette guerre de conquête", le Sud-Vietnam "est déterminé à résister à tout prix contre l'agression communiste", ajoute le chef de la diplomatie sud-vietnamienne. Il réaffirme le désir du Sud-

Vietnam de "laisser la porte ouverte à des négociations sans aucune précondition".

Les douze signataires de l'accord de Paris sont le Canada, la Chine, les Etats-Unis, la France, la Hongrie, l'Indonésie, la Pologne, le Nord-Vietnam, le Sud-Vietnam, l'URSS, la Grande-Bretagne et le GRP.

Entre-temps, à Washington, la commission des Affaires étrangères du Sénat a exprimé mardi son accord de principe pour fournir une aide humanitaire de \$200 millions au Sud-Vietnam.

Ces crédits, inférieurs de \$50 millions à ceux qu'avait demandés la semaine dernière le président Gerald Ford, pourraient être utilisés pour financer, le cas échéant, la protection par des troupes américaines de l'évacuation des citoyens américains du Sud-Vietnam, a précisé le président de la commission, M. John Sparkman.

Selon le sénateur Sparkman, le projet adopté par la commission mardi n'empêche pas la protection par les militaires américains de l'évacuation de Sud-Vietnamiens menacés de représailles par les communistes. Mais il a confirmé qu'aucun plan "massif" n'est actuellement sérieusement envisagé à ce sujet.

reste "bien moins" de cinq mille" Américains au Sud-Vietnam aujourd'hui par rapport aux plus de 6.000 qui s'y trouvaient il y a quelques jours.

Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a indiqué mardi, devant la commission des crédits du Sénat, que ce mouvement d'évacuation a déjà été amorcé, et qu'il

Les Portugais multiplient nationalisations et réformes

LISBONNE (AP) — Le gouvernement portugais a annoncé, mercredi, un nouveau train de nationalisations, qui concerne l'acier, l'électricité, le pétrole et les transports.

Sont principalement visées par ces mesures, 14 compagnies qui produisent et distribuent de l'électricité dans tout le Portugal, cinq compagnies de pétrole et quatre sociétés de transports: les chemins de fer, la compagnie d'aviation TAP et deux sociétés de transports maritimes.

Les plus importantes sociétés sidérurgiques passent également sous le contrôle de l'Etat. On sait que, le mois dernier, le gouvernement portugais a déjà nationalisé les banques privées et les compagnies d'assurances.

Un communiqué déclare que le gouvernement étudie également la possibilité de nationaliser "en temps opportun" les mines, le tabac, la bière, le ciment, la construction navale et l'industrie pharmaceutique.

Il annonce qu'il a été procédé à "un réexamen critique" de la politique concernant les forages pétroliers, à terre et au large des côtes, actuellement effectuées par des entreprises étrangères, mais que le Portugal "honorerait intégralement tous ses contrats actuels avec des sociétés étrangères, sans exclure une éventuelle révision de ces contrats, par accord entre les deux parties".

En matière de réforme agraire, le programme prévoit l'expropriation des terres irriguées dépassant 50 hectares et la nationalisation des grandes terres non irriguées que l'on trouve principalement dans le sud du pays.



et



La belle équipe!



Cougar à semelle adhérente pour hommes et garçons

Cougar et action vont de pair! Semelle en caoutchouc qui agrippe bien pour plus de vitesse... empeigne en cuir pour un confort égal à celui d'une chaussure oxford de qualité. Arbore la feuille d'érable "76". Laçage à 6 oeillets et languette au talon. Semelle intérieure mousse. En cuir blanc avec garniture en suède marine.

Pointures pour hommes: 7 à 11, sans demies.
Pointures pour garçons: 1 à 6, sans demies.

Pour hommes **19⁷⁶** la paire Pour garçons **16⁹⁶** la paire

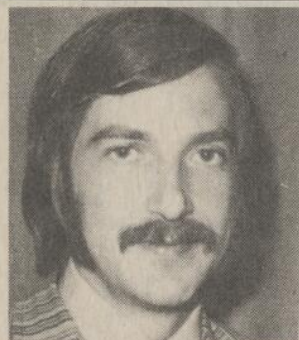
Misez gagnant avec ces Cougar en suède!

Des souliers de course qui vous seconderont admirablement dans les sports rapides, brusques. Laçage à 6 oeillets, semelle intérieure mousse, languette au talon, semelle en caoutchouc. Couleurs: pour garçons: brun avec bandes ton or; pour hommes et garçons: marine avec bandes bleu pâle.

Pointures pour hommes: 7 à 11, sans demies.
Pointures pour garçons: 1 à 6, sans demies.

Pour hommes: **15⁶⁶** la paire Pour garçons: **13⁶⁶** la paire

Piscine TEMPO
faite par des experts
Filtre Jacuzzi
Jean Lussier Marine
Ltée
1252 Principale Granby
378-7927



YVAN THERRIEN
vous suggère de
ne pas attendre l'été
et d'acheter
votre congélateur
maintenant
QUANTITÉ LIMITÉE



CONGÉLATEURS RCA

CAPACITÉ 15.09 PI. CA.

Pouvant contenir plus de 500 lb avec panier de rangement, division mobile, lampe-témoin de sécurité, lampe-témoin de température normale, serrure de sécurité intégrée pour le couvercle. Garantie d'une année pour les matériaux et la main-d'oeuvre.

Garantie de 5 ans pour le système de réfrigération scellé.

PRIX **\$339.00**

L'ENDROIT OÙ SE MEUBLER DE LA CAVE AU GRÉNIER

VOTRE NOUVEAU CENTRE RCA À GRANBY
LES ENTREPRISES JEAN-MARIE SAURETTE
255, Av. du Parc (coin Paré) Granby Tél.: 372-4121

